

MONTREAL

DECEMBRE

1912



XXVIII^e

ANNEE

No 12

Revue du Tiers-Ordre et de la Terre-Sainte

*Publiée par les Pères Franciscains et honorée de la Bénédiction
des Souverains Pontifes Léon XIII et Pie X*

LETTRES APOSTOLIQUES

de Notre Très Saint Père le Pape Pie X

AU MINISTRE GÉNÉRAL DES FRÈRES MINEURS

AU SUJET

du Tiers-Ordre

FILS TRÈS CHER, SALUT ET BÉNÉDICTION APOSTOLIQUE



Le Tiers-Ordre Franciscain que l'on appelle séculier et qui est répandu par toute la terre, fleurit non seulement par le nombre, mais aussi par le zèle de ses membres.

Nous en voulons pour preuve la multiplicité des publications qui traitent des choses de cet Ordre, les fréquents pèlerinages aux lieux de dévotion, et la réunion de nombreux congrès, entre lesquels il nous est agréable

de rappeler celui qui s'est tenu dans notre chère Ville.

Tout cela est très heureux et Nous donne, très cher Fils, le droit de vous féliciter, vous que les Tertiaires reconnaissent comme leur Chef et leur Maître. Mais Nous ne vous cacherons pas la crainte qui depuis quelque temps est née en Nous, et non sans raisons, de voir ici et là, sous prétexte de mieux mériter de l'humanité, une préoccupation peu prudente de nouveautés s'insinuer parmi les Tertiaires, au risque de les détourner sensiblement du but que leur très saint instituteur François leur a proposé.

C'est pourquoi Nous nous proposons aujourd'hui, très cher Fils, de vous entretenir longuement de ce sujet et de vous communiquer nos pensées,

En premier lieu Nous jugeons nécessaire de déclarer de plus en plus clairement au peuple chrétien ce qu'est, dans la volonté de son séraphique Fondateur, le Tiers-Ordre et sa fin ; et de montrer que cette fin n'est pas différente de la fin des deux autres Ordres fondés par lui, bien que sa nature propre implique une certaine diversité de moyens. En effet, selon la parole de Notre prédécesseur Léon XIII d'heureuse mémoire, " les Institutions franciscaines sont toutes dans l'observance des préceptes de Jésus-Christ, et leur très saint Auteur n'a pas cherché autre chose, que de voir en eux la vie Chrétienne pratiquée plus diligemment, comme dans un champ clos. De fait, les deux premiers Ordres franciscains, régis par des lois d'une vertu très grande, atteignent ce but d'une manière plus parfaite et plus divine. Or ils sont peu nombreux ceux à qui Dieu fait ce don singulier de tendre sans entraves à la sainteté des conseils évangéliques. Mais le Tiers-Ordre est là, ouvert à la multitude, et autant qu'il est possible, il favorise les mœurs justes, intègres, religieuses. Les monuments des temps antérieurs et la chose elle-même le démontrent. (*Cons. Misericors Dei Filius.*)

☒ D'ailleurs en donnant à son Troisième Ordre le nom
dre des Frères de la Pénitence, le Patriarche d'Assise

lui-même a clairement indiqué ce qu'il voulait d'eux : la *charité fraternelle et l'application à la Pénitence*.

Quant au premier de ces points, jamais les Pontifes Romains, Nos prédécesseurs, n'ont cessé d'apporter leurs soins vigilants à ce que les Tertiaires franciscains, remplis de la charité du Séraphique Père par l'union des âmes, formassent un seul et même corps. Nous-même, par Nos Lettres apostoliques "SEPTIMO JAM PLENO", Nous avons exhorté les religieux du Premier Ordre à se souvenir qu'ils devaient être d'autant plus brûlants de charité fraternelle, que cette charité devait par eux rejaillir sur le III^e Ordre. De plus, il faut que cette charité existe non seulement entre les tertiaires d'une même Fraternité, mais aussi entre les Fraternités elles-mêmes. Comme les divers couvents d'un même Ordre, ainsi un lien d'amitié unit les Fraternités du III^e Ordre. Et il Nous plaît de rappeler ici ce que Nous écrivions, le 17 décembre 1909, aux Tertiaires Romains : " Parce qu'il est d'expérience que les forces groupées sont plus puissantes que celles qui demeurent isolées, voyez avec quel soin les ennemis du Nom chrétien se solidarisent pour arriver plus sûrement à leurs fins néfastes. Pour leur résister efficacement, il importe que les bons marchent d'accord, et en premier lieu ceux qui, faisant profession de suivre la Règle franciscaine, doivent vivre eux-mêmes chrétiennement, et porter es autres à la pratique des mœurs et de la foi chrétienne." De nouveau donc Nous approuvons cette solidarisation des bonnes volontés, mais à cette condition pourtant qu'il ne s'introduise pas de nouvelles disciplines, et que seuls les Directeurs des Fraternités soient juges des relations à établir entre elles.

Quant au second point, pour user des paroles de Notre prédécesseur, " Notre première recommandation est que ceux qui ont revêtu l'habit de la *pénitence*, visant à la ressemblance de leur très saint Instituteur, s'efforcent de la reproduire, faute de quoi rien n'arrivera du bien qu'ils se proposent."

Et en effet, au dire de Saint Bonaventure, le comman-

dement donné par Dieu à Saint François fût qu'il allât prêcher la pénitence et qu'il ramenât les hommes de l'amour de ce siècle à l'amour du Crucifié. Lui donc, portant toujours la mortification de Jésus dans son corps, excita partout un admirable dégoût du monde et le désir de la Croix ; et pour satisfaire l'élan des foules vers sa forme de vie en même temps qu'il les retiendrait dans les limites de la vie commune, il jeta, divinement inspiré, les bases de son Tiers-Ordre. Et cet Ordre fut merveilleusement salutaire à l'Eglise et à l'Etat, tant qu'il retint la pensée de pénitence qui l'avait fait naître. Et il ne fait pas doute qu'il portera encore les mêmes fruits, s'il persiste dans le même esprit.

Les lois de ce Tiers-Ordre sont en effet exactement proportionnées à la double fin qui lui est donnée ; et c'est pourquoi les Tertiaires leur doivent une sainte obéissance. En premier lieu, on doit veiller à ce que les postulants soient de foi sincère et d'une soumission entière à l'Eglise Romaine, à l'exemple de leur Père Saint François, dont Nicolas IV, Notre prédécesseur, dans sa Constitution *Supra montem* a hautement loué la foi. Pour protéger cette foi, il leur est prescrit de s'abstenir de lire les livres et journaux dangereux ; pour les écrits qui propagent les intérêts de la religion, ils doivent non seulement les lire, mais les répandre. Dans le même but, ils doivent aussi être assidus aux offices de leur église paroissiale et aider leurs pasteurs dans l'enseignement du catéchisme aux enfants et aux ignorants.

Ensuite leurs mœurs doivent ainsi être ordonnées que l'on voie bien qu'ils suivent strictement les lois de la vie chrétienne. Qu'ils s'appliquent donc à fuir l'élégance mondaine, les festins, les théâtres et les jeux licencieux ; à se purifier par des confessions fréquentes, à s'approcher fréquemment aussi de la Sainte Table ; à donner le bon exemple dans leur famille et dans leurs relations ; à ramener les pécheurs à une meilleure vie.

Mais avant tout que les Tertiaires sachent bien qu'ils ne

sont pas dignes de ce nom, s'ils ne sont enflammés de charité pour Dieu et le prochain, et ne présentent à tous les yeux cette vertu dont leur Patriarche, par son exemple, a fait la caractéristique de son Ordre. Et parce que les œuvres sont la preuve de l'amour, ils sont astreints à la loi de la bienveillance envers tous, frères ou étrangers; apaiser les discordes, visiter les malades, soulager les indigents par une aumône commune, accomplir en un mot toutes les œuvres de miséricorde, leur est un strict devoir.

Comme le gouvernement du Tiers-Ordre appartient aux religieux du Premier, on choisira parmi ceux-ci, pour directeurs et visiteurs des Fraternités, des religieux amis de la régularité et de la solitude, dociles imitateurs de leur Père, pour qu'ils soient aptes à inculquer aux Tertiaires les vertus de Saint François. Mais comme dans notre époque calamiteuse, on peut toujours craindre que la persécution ne ruine le Premier Ordre, pour la sauvegarde du Troisième nous ne voyons rien de plus opportun que d'établir des Fraternités non seulement auprès des couvents du Premier Ordre, mais aussi auprès des églises séculières, paroissiales spécialement, et de confier leur direction aux curés, selon la prudence des Ordinaires, à moins que les circonstances locales n'invitent à agir autrement. Nous réservons cependant les droits et offices des Supérieurs du Premier Ordre. La nature du Tiers-Ordre ne répugne pas à cet arrangement. Bien plus, on pourrait dire qu'elle lui est favorable, et en effet il n'est personne qui ne voie de quel secours il peut être aux curés pour le salut des âmes.

Ainsi donc, par tout ce qui a été dit ci-dessus, il est clair que le but du Tiers-Ordre est d'amener ses membres à la pratique quotidienne des préceptes de la perfection évangélique; de telle sorte qu'ils soient un exemple aux autres. Conséquemment les Fraternités, en tant que telles, ne doivent pas s'immiscer dans les choses purement politiques et économiques; si elles le faisaient, qu'elles sachent faire ainsi une chose étrangère à leur institution et contraire à Notre volonté.

Et toutefois les Tertiaires mériteront grandement de la chrétienté, si chacun entrant dans les sociétés catholiques s'applique à en promouvoir la fin. Il ne leur est point interdit non plus de s'adonner aux œuvres sociales, telles que ce Saint Siège les a approuvées. Ce qu'ils doivent éviter, c'est que le Tiers-Ordre n'empiète sur le rôle propre de ces sociétés et ne fasse sienne leur cause. Si quelque Tertiaire pour une raison de bienfaisance ou de piété établissait quelque nouvelle œuvre, Nous voulons qu'elle soit soumise pleinement à l'évêque, et régie par qui il lui plaira, même si les supérieurs du Tiers-Ordre avaient participé en quelque manière à cette fondation.

Pour ce qui regarde les congrès du Tiers-Ordre, Nous jugeons opportun de leur assigner certaines règles dont vous ne souffrirez pas la transgression.

I. Il appartient exclusivement aux religieux du Premier Ordre de convoquer et de présider les dits congrès : au Gardien dans son district, et au provincial dans sa province, selon que le Congrès réunira les Frères d'un district ou d'une province. Pour les congrès inter-provinciaux, ce droit appartient au Ministre Général. Aux présidents appartient également d'établir et de faire exécuter *l'ordre du jour*, et personne ne prendra la parole, sans avoir soumis au président son *rapport* et avoir obtenu de lui licence de parler.

II. Il n'est licite à personne de traiter d'autres sujets que ceux qui conviennent à la nature, aux fins, aux lois du Tiers-Ordre selon les prescriptions des Pontifes Romains. Dorénavant les questions purement économiques ou sociales seront écartées.

III. L'Ordre Franciscain ayant pour caractère distinctif un singulier attachement au Vicaire de Jésus-Christ, les Tertiaires auront grand soin de donner au commencement de leurs assemblées, un témoignage solennel de leur soumission au Pontife Romain et secondairement de leur obéissance aux Supérieurs de l'Ordre.

IV. Les actes des congrès ne seront pas publiés sans la

licence du Ministre général. Si parfois les trois Généraux de l'Ordre assistaient ensemble à un Congrès, ils le présideraient simultanément comme égaux en dignité et en puissance ; et leur commune approbation serait nécessaire à la publication des actes.

Nous décrétons ces choses par bienveillance pour le Tiers-Ordre, Nous assurant que les Tertiaires dont le soin vous est confié dans le monde entier s'efforceront plus que jamais de suivre les traces de leur Séraphique Père. Et pour qu'il arrive selon nos vœux, à vous, cher Fils, et à tous les membres de l'Ordre franciscain, nous donnons de tout cœur la Bénédiction apostolique.

Donné à Rome, près de Saint Pierre, le 8 septembre, en la Nativité de Marie très sainte, l'an 1912, de notre Pontificat le dixième.

PIE X. Pape.

En donnant son humble et entière adhésion à cette nouvelle déclaration de l'enseignement séculaire du Saint-Siège au sujet du T.-O., la *Revue du Tiers-Ordre* est heureuse de constater qu'elle y a toujours été fidèle. Elle donnera sans tarder le commentaire de ce remarquable document ; mais dès maintenant elle proteste contre certaines allégations selon lesquelles le Souverain Pontife aurait défendu aux Tertiaires de s'occuper d'œuvres. On voit par la teneur même de ces Lettres apostoliques que le contraire est vrai. D'ailleurs nous avons eu sur ce point les explications les plus formelles émanées d'une source pleinement autorisée.

N. de la D.



L'homme vraiment désireux de s'attacher à la foi catholique et d'y persévérer, doit repousser avec soin tout ce qui sent l'infidélité, tout ce qui produit et entretient l'erreur, et s'attacher aux vertus opposées à ces désordres.

Saint Bernardin de Sienna.



LES ANCIENS RÉCOLLETS

LE PÈRE GABRIEL DE LA RIBOURDE

A TRAVERS LES GRANDS LACS

(Suite.)

EN novembre 1677 La Salle était repassé en France. Il avait présenté à Colbert le mémoire dont nous avons cité quelques passages, et avait sollicité du roi l'autorisation de continuer ses entreprises pour la découverte de la partie occidentale de la Nouvelle-France, comme s'exprime le roi dans ses lettres patentes données à Saint-Germain-en-Laye le 12 mai 1678. "Nous avons, dit Sa Majesté, d'autant plus volontiers donné les mains à à cette proposition, qu'il n'y a rien que nous ayons plus à cœur que la découverte de ce pays, dans lequel il y a apparence que l'on pourra trouver un chemin pour pénétrer jusqu'au Mexique." (1) Le texte de ces lettres est très élogieux pour La Salle. (2)

Muni de ses titres et des ressources nécessaires, en argent, en munitions et en hommes, La Salle quitta la France en juillet 1678. Il s'embarqua le 14 de ce mois à la Rochelle

(1) Margry, *Memoires et documents inédits*, vol. 1^{er}, p. 337.

(2) Lorin, *Le Comte de Frontenac*, p. 204.

sur "*Le Saint-Honoré*" avec trente hommes, engagés par lui. A la mi-septembre il arriva à Québec. Sans retard, il envoya ses hommes et ses munitions au fort Frontenac. Se rendirent aussi au même endroit les Récollets "Louis Hennepin, Zénobe Membré et Mélithon Vatteau, trois missionnaires de notre Province de Saint-Antoine-de-Pade en Artois." (1) Ils firent sans doute le voyage avec La Salle qui partit de Québec le 10 novembre. (2)

Les Récollets étaient officiellement chargés de la conduite spirituelle de l'entreprise de La Salle, "Sa Majesté ayant honoré les Récollets des soins de cette découverte pour la conduite spirituelle, par des ordres exprès, adressés au Père Valentin Le Roux, Commissaire-Provincial et Supérieur de la Mission." (3)

Nos trois Récollets arrivèrent au fort Frontenac "à onze heures de nuit, le jour des morts de 1678." Les Pères Gabriel de la Ribourde et Luc Buisset les reçurent avec joie. (4)

(1) Leclercq, *Premier Établissement de la Foy*, Vol II, p. 140.

(2) Relation de Tonty *apud* Margry, *Mémoires et documents inédits*, *ibid.*

(3) Leclercq, *Premier Établissement de la Foy*, Vol. II pp. 140, 141 ; vol I, p. 574.

(4) Hennepin : *Description de la Louisiane*, Paris, 1683. p. 19. En rapportant les faits qui vont suivre, nous citerons assez fréquemment Hennepin. Nous n'ignorons pas les accusations portées contre lui par certains auteurs. Mais nous ferons d'abord remarquer que ces accusations regardent surtout les assertions de Hennepin sur la découverte du Mi-sissipi ; or, notre étude sur le Père de la Ribourde ne nous conduit pas jusque là ; nous ne touchons donc pas à cette question. Nous ferons remarquer ensuite que nous citerons surtout la *Description de la Louisiane*, Paris, 1683. Or voici ce qu'en dit M. le Dr N. E. Dionne qui rapporte le témoignage d'un historien remarquable, Gilmary Shea : « En somme, écrit M. Dionne, c'est un livre intéressant et véridique . . . M. Gilmary Shea, qui en a fait une traduction anglaise, affirme n'y avoir découvert aucune erreur, si ce n'est des erreurs de détails comme le mot perroquet mis pour pirogues. On l'a accusé de plagiat, mais c'est à tort, comme l'a prouvé amplement M. G. Shea dans l'étude qu'il a faite de la vie du religieux. Tout ce qu'on pourrait peut-être lui reprocher dans son premier ouvrage, c'est un peu d'exagération et de vanité. Hélas ! cette pauvre nature humaine est toujours faible par quelque côté. » *Hennepin, ses voyages et ses œuvres*. Québec, 1897. p. 21

La Salle, étant parti de Montréal le 26 novembre, arriva à son tour au fort Frontenac le 16 décembre. (1)

Pendant ce temps, le Sieur de La Motte, qui avait reçu des instructions de La Salle, était parti de Frontenac avec Hennepin et des ouvriers pour se rendre à Niagara. Ils avaient ordre d'y construire un fort et une barque à voile ; il était en effet absolument impossible de faire monter au lac Erié la barque construite sur le lac Ontario, à cause de la chute de Niagara et des rapides qui la suivent environ deux lieues, ce qui exige un long portage.

Au printemps, La Salle fit transporter au nouveau fort les munitions nécessaires pour la découverte qu'il projetait de faire. Le brigantin fut prêt pour le mois d'août 1679 ; on l'appela le *Griffon*, en l'honneur du Comte de Frontenac dont les armes avaient pour support deux griffons. Ce petit vaisseau, le premier du genre dans ces contrées, avait été construit à la rivière de Niagara, deux lieues plus haut que la chute fameuse.

Le 11 mai, Hennepin redescendit au fort Frontenac où se trouvèrent ainsi réunis cinq Récollets : les Pères Gabriel de la Ribourde, Louis Hennepin, Luc Buisset, Zénobe Membré et Mélithon Vatteau. (2)

Hennepin affirme que La Salle donna alors de nouvelles marques de sa bienveillance envers les Récollets, qu'il leur fit de nouvelles concessions de terre par un écrit du 27 mai 1679, signé par lui et les Récollets. (3)

D'autre part le Père Commissaire était parti quelque temps auparavant de Québec pour monter au fort (Frontenac), afin d'ordonner ce qui regardait son ministère et faire exécuter les obédiences et les ordres qu'il avait envoyés au mois de juillet par lesquels le Père Gabriel était

(1) Relation de Henri de Tonty *apud* Marguy, *Mémoires et documents inédits*. Vol 1 p. 575.

(2) Ce dernier avait été ordonné prêtre à Québec, par Mgr de Laval, le 6 novembre 1678. Archives de l'Archevêché de Québec, registre A., fol. 105.

(3) *Nouvelle découverte*, etc. Utrecht, 1697, p. 108.

préposé supérieur de cette nouvelle découverte, les Pères Louis Hennepin, Zénobe Membré et Mélithon Vatteau avec lui ; que le Père Mélithon demeurerait à Niagara pour en faire sa mission, pendant que le Père Luc resterait dans celle du fort (Frontenac).” (1)

Le Père de la Ribourde était donc le chef spirituel de l'expédition de La Salle en route pour le Mississipi et le Golfe du Mexique. C'était une entreprise hardie, qui ne pouvait se faire sans rencontrer de grandes difficultés et qui devait coûter à ceux qui l'entreprenait des travaux, des souffrances et des fatigues incroyables.

Tout étant prêt, La Salle, son personnel et les Récollets, traversèrent le lac Ontario pour aller s'organiser définitivement au fort de Niagara, où ils arrivèrent le 30 juillet 1679. Pour transporter jusqu'à la barque, construite au-dessus de Niagara, les effets nécessaires à l'expédition, il fallut par trois fois faire à pied le trajet des rapides et de la Chute. Chacun fit sa part de travail, jusqu'au Père de la Ribourde, qui malgré son âge donna à tous l'exemple du courage et du dévouement.

Inutile de signaler le sentiment d'admiration de nos Récollets et de tous les membres de l'expédition, à la vue de la fameuse chute de Niagara.

Le Père Mélithon Vatteau, comme il était convenu, s'arrêta au fort de Niagara avec des ouvriers et des commis. Les Pères de la Ribourde, Hennepin et Membré, s'embarquèrent le 7 août 1679 (2) sur le *Griffon* avec La Salle et ses hommes.

Le *Griffon* était un joli petit bâtiment à voiles, peint de diverses couleurs, orné comme les grands navires, il coûtait 40 000 francs, (3) et jaugeait de 40 à 45 ton-

(1) Leclercq, *Premier Etablissement de la Foy*, vol. II, p. 145.

(2) Leclercq, *Premier Etablissement de la Foy*, vol II, p. 146.

(3) Sulte, *Histoire des Canadiens-Français*, vol. v^e, p. 49. Tonty, dans sa Relation parlant de la perte de cette barque, en estime le coût « à près de 40 000 livres. » apud Margry, *Mémoire et documents inédits*, Vol. 1er, p. 583.

neaux. Trente-deux hommes y prirent place et on le chargea "d'une bonne provision d'armes, de marchandises et de sept pièces de canon de fonte." (1)

Le brigantin était alors ancré dans la rivière de Niagara près de l'entrée du lac Erié. Malgré la force du courant à cet endroit, La Salle parvint au lac le même jour, 7 août, tantôt en se servant des voiles, tantôt en faisant touer son petit vaisseau.

A l'entrée du lac, les Récollets chantèrent le *Te Deum* et on fit une décharge générale du canon et des fusils ; puis on appareilla pour la traversée du lac Erié. "La navigation fut si heureuse, écrit Hennepin, que le dixième (d'août) au matin, fête de Saint Laurent, nous abordâmes à l'entrée du détroit par où le lac d'Orléans (lac Huron) se décharge dans le lac de Conty" (lac Erié.) (2) Les hardis explorateurs avaient fait cent lieues, selon les estimations de Hennepin (3) et Tonty. (4)

Le navire continuant sa route entra dans la rivière formée par la décharge du lac Huron. Elle a trente lieues de long. (5) A mi-chemin cette rivière s'élargit et forme un lac "de dix lieues de diamètre." Les Récollets l'appelèrent le "lac Sainte-Claire", à cause qu'il le traversèrent le jour de la fête de cette sainte, 12 août. (6)

Près du lac Huron le navire fut arrêté par le courant très fort à cet endroit et les vents contraires. Quelques jours après le vent changea et devint très favorable ; avec cela, il fallut faire descendre douze hommes qui halèrent le vaisseau pendant "un demi-

(1) Hennepin, *Description de la Louisiane*, p. 49.

(2) *Description de la Louisiane*, p. 51. cf. aussi Leclercq, *Premier établissement de la Foy*, vol. II^e p. 148

(3) Hennepin, *Description de la Louisiane*, p. 51.

(4) *apud* Margry, *Mémoires et documents inédits*, Vol. 1er p. 529.

(5) Hennepin, *Description de la Louisiane*, p. 51. Relation de Tonty, Margry vol. 1er, p. 579.

(6) Hennepin, *Description de la Louisiane*, p. 51.

quart d'heure, au bout duquel on entra dans le lac d'Orléans (Huron) le vingt-trois d'août et nous chantâmes pour la seconde fois le *Te Deum* en actions de grâces." (1)

Le petit voilier voguait sur le lac Huron, en suivant la côte orientale, quand dans la nuit du 25 au 26, une tempête furieuse commença à se faire sentir. Sur les grands lacs les tempêtes sont terribles et dangereuses. Dans le cours de la journée, l'équipage dut amener toutes ses voiles, et le soir arriva sans qu'on eût découvert un mouillage ou un abri. " A ce coup, le Sieur de La Salle entra dans la chambre et tout décontenancé il nous dit qu'il recommandait son entreprise à Dieu." (2) Or " nous avons coutume dans tout le voyage de faire mettre tout le monde à genoux et de dire les prières publiques soir et matin, chantant tous quelques hymnes de l'Eglise ;" (3) mais par suite de la tempête personne ne pouvait se soutenir sur le pont du bâtiment, et ce soir-là chacun se contenta de faire un bon acte de contrition. Le Sieur de La Salle et les Récollets firent un vœu à Saint Antoine de Padoue et le prirent pour protecteur de leur entreprise. Le bon Saint exauça leurs prières et le 27 août le vaisseau arriva à Michilimakinac, (4) près de l'endroit où la décharge du lac Michigan se jette dans le lac Huron. Il y avait là une mission de Sauvages, dirigée par les Pères Jésuites.

Les quelques Français qui se trouvaient là, et les Sauvages encore plus, furent très surpris et émerveillés de voir un bâtiment à voiles arriver en cet endroit ; jamais chose semblable ne s'était vue.

(1) Hennepin, *ibid.* p. 54.

(2) Hennepin, *ibid.* p. 57.

(3) Hennepin, *ibid.* p. 58.

(4) Hennepin, *ibid.* p. 58-59. Leclerc, *Premier établissement de la Foy.* vol. II, p. 148.

On leva l'ancre le 2 septembre et le vaisseau continua sa route sur le lac Michigan jusqu'à la baie des Puants, à une quarantaine de lieues de Michilimakinac. Le chef des Sauvages de l'endroit fit bon accueil aux Français. Il avait déjà fait le voyage de Montréal où Frontenac l'avait fort bien traité. (1)

Ici Leclerc s'écrie : " Plût à Dieu que le Sieur de La Salle eut continué sa route dans le bâtiment ! Sa sagesse ne pouvait prévoir les malheurs qui l'attendaient. " (2) La Salle en effet jugea à propos de renvoyer son vaisseau, chargé de pelleteries, jusqu'au fort de Niagara, dans le but de payer ses créanciers. Il fit mettre à l'eau quatre canots d'écorces et, après avoir fait décharger autant de munitions que pouvaient en porter les quatre canots, il donna ordre au pilote et aux hommes chargés du navire de se rendre à Niagara, d'y laisser les pelleteries et de revenir aussi vite que possible le rejoindre chez les Illinois.

Le joli brigantin partit, on le perdit bientôt de vue, mais aussi on n'en entendit jamais plus parler ; il périt dans une tempête, et son équipage avec lui. Cette perte coûta à La Salle près de quarante mille livres, dit Tonty, (3) plus de quarante mille livres, dit Hennepin. (4) La Salle lui-même affirme que cette barque " valait plus de 10000 écus. " (5)

Le 19 septembre 1679, La Salle, les Récollets et les hommes qui restaient, en tout 14 personnes (6), s'embarquèrent sur les quatre canots d'écorces et commencèrent la traversée du lac Michigan, dans toute sa

(1) Hennepin, *Description de la Louisiane*, p. 69.

(2) *Premier établissement de la Foy*, vol. II, p. 150.

(3) Margry, *Mémoires et documents inédits*, vol. Ier, p. 583.

(4) *Description de la Louisiane*, p. 73.

(5) Margry, *Mémoires et documents inédits*, vol. II, p. 67.

(6) Hennepin, *Description de la Louisiane*, p. 73. Leclercq indique le 18 septembre et 17 personnes, *Premier établissement de la Foy*, vol. II, p. 150.

longueur. Leur marche s'accomplit à travers des difficultés très grandes et de sérieux dangers. Une tempête s'éleva bientôt qui les obligea d'atterrir dans une anse de sable où ils durent passer cinq jours. Pendant ce temps les vivres diminuaient. Nos voyageurs se nourrissaient de citrouilles et de blé d'Inde, à la manière des Sauvages ; pour se procurer de la viande ils avaient compté sur la chasse, mais le gibier était rare.

Le vingt-cinq septembre ils reprirent leur marche ; mais le lendemain ils furent encore contraints de s'arrêter " sur un rocher pelé, sur lequel nous essayâmes la pluie et la neige durant deux jours, à l'abri de nos couvertures et proche d'un petit feu qu'on entretenait du bois que les vagues rejetaient à terre. " (1) Le vingt-huit ils naviguèrent tout le jour, mais durant la nuit la violence du vent les obligea à débarquer de nouveau sur un autre rocher où ils passèrent deux jours et y consommèrent ce qui leur restait de vivres. (2)

Ils repartirent le 1^{er} octobre, firent douze lieues à jeun et mirent de nouveau pied à terre, à trois lieues au-dessous d'un village de sauvages Pouteouatamis. Les vagues étant fortes et agitées, il fallut pour atterrir se mettre à l'eau et porter les canots à terre afin de leur éviter tout choc trop brusque. On s'aidait mutuellement ; Hennepin prit sur ses épaules le Père de la Ribourde qui " tout trempé d'eau qu'il était, ne laissait pas de faire paraître une gaieté extraordinaire. " (3)

Ne connaissant pas les sentiments des Sauvages de l'endroit, La Salle fit prendre les armes à ses hommes et se posta sur une éminence. Il dépêcha ensuite un canot avec trois hommes portant leurs armes et le calumet de paix, pour aller acheter des vivres au village des Sauvages. Ils

(1) Hennepin, *Description de la Louisiane*, p. 76.

(2) Id., *ibid.* p. 76.

(3) *Description de la Louisiane*, p. 86.

n'y trouvèrent personne. Les trois Français se virent dans la nécessité de se servir eux-mêmes ; ils eurent soin de remplacer le blé d'Inde qu'ils emportèrent, par des marchandises, telles que haches, couteaux, etc . . . , seule monnaie usitée dans le commerce avec les Sauvages.

Pendant ce temps une vingtaine de sauvages armés s'approchèrent du lieu où étaient La Salle, les Récollets et les autres Français. Heureusement les trois hommes, envoyés au village, arrivèrent peu après et présentèrent le calumet de paix. Aussitôt les Sauvages poussèrent des cris de joie et exécutèrent une danse à leur manière. Ils se montrèrent très bienveillants, au point de fournir aux explorateurs autant de blé d'Inde qu'on en put mettre dans les canots. Le jour suivant, les vieillards vinrent eux aussi avec le calumet de paix et La Salle leur fit des présents.

Le même jour, deux octobre, l'expédition se remit en marche et suivit le rivage durant quatre jours. Les fatigues devinrent très grandes et la nourriture de blé d'Inde, parcimonieusement servie, était loin d'être suffisante ; aussi, d'après le Père Hennepin, le Père de la Ribourde, qui n'était plus à cet âge où l'on peut supporter plus longtemps les privations, vit plusieurs fois ses forces démentir son courage. Il "tomba plusieurs fois en défaillance." Heureusement pour tous, la chasse devint très abondante à partir du 16 octobre. Enfin le 28 octobre, on arriva au fond du lac, la traversée avait duré près d'un mois et demi et avait été très pénible.

(*A suivre.*)

FR. ODORIC-M., O. F. M.



En quelque lieu que vous soyez, ayez soin de ne pas paraître extérieurement tristes et sombres comme les hypocrites, mais réjouissez vous dans le Seigneur et soyez toujours gais et suffisamment gracieux.

Saint François.





STATUE DE SAINT FRANÇOIS
SUR LA PLACE DE LA CATHÉDRALE A ASSISE



Saint François

d'Assise

Oh ! béni soyez-vous, ô mon frère François,
Pour n'avoir exilé du ciel qui que ce soit !
Pour avoir, d'un mot, sanctifié toutes choses,
Faisant frères et sœurs les chardons et les roses.
Oh ! béni soyez-vous, par notre sœur la nuit,
Par la lointaine étoile et par le ver qui luit,
Par le chant des forêts, le silence des dunes,
Par l'ombre des vallons, et par le clair de lune.
Et béni soyez-vous par le jour fraternel,
Par l'aube et par le soir qui encadrent le ciel,
Par les midis brûlants, et par l'heure plus tendre
Qui apaise leur feu d'un petit peu de cendre.
Soyez béni encor par toutes les douleurs,
Que vous adoucissez en les nommant nos sœurs ;
Que les bonheurs aussi, épanouis sur la route,
Voussoient reconnaissants d'avoir banni le doute.
Et béni soyez-vous par la vie et l'effort,
Et par le geste doux de notre sœur la mort !
Enfin soyez béni, ô mon frère François,
Pour n'avoir exilé du ciel qui que ce soit !
Et pour m'avoir permis, à moi, humble misère,
Dans la joie et l'amour, de vous nommer mon frère!

M. M., *Tertiaire.*



Nouvelles de Rome



e Centenaire de la Fondation des Clarisses, à Assise. — A la fin de septembre se sont déroulées à Assise les fêtes jubilaires annoncées dans une précédente correspondance, en l'honneur du VII^e centenaire de la fondation de l'Ordre de Sainte Claire.

Cet événement a été rehaussé par une lettre solennelle du Saint Père où prenant à son compte les éloges prononcés par plusieurs de ses prédécesseurs, Pie X ajoute encore les siens à l'honneur de la Duchesse des Pauvres et de la Princesse des Humbles, la première-née de Saint François. A cette occasion le Très Saint Père daignait donner un témoignage spécial de sa sollicitude au monastère de Sainte-Claire à Assise, *proto-monastère* de tout l'Ordre, en élevant son église à la dignité de basilique mineure. L'église de Saint-Damien également bénéficie de faveurs semblables à celles concédées à la petite église de la Portioncule, berceau de l'Ordre des Frères Mineurs. De plus, S. E. le Cardinal Falconio est constitué Légat pontifical pour la protection et la direction de ce proto-monastère placé sous la juridiction immédiate du Saint Siège, avec charge pour le Provincial de la Province de Sainte-Claire, qui a son siège à Saint-Damien, de s'occuper de la direction effective des religieuses.

Les fêtes d'Assise ne pouvaient s'ouvrir sous de

plus heureux auspices, aussi sont-elles aussi joyeuses que solennelles, aussi pieuses que populaires. Y prennent part, outre Son Eminence le Cardinal Falconio O. F. M., Mgr Denis Schuler, ex-ministre Général de l'Ordre, et le Rme. Père Général actuel. Ces éminents prélats se partagent avec Mgr l'évêque d'Assise les différentes cérémonies et les plus distingués orateurs franciscains chantent chaque jour les louanges de Sainte Claire, héroïne de ces fêtes. De tous les points du monde se tournent vers Saint-Damien et vers Assise les cœurs des pauvres Clarisses ; elles se réjouissent de la gloire qui en ce moment couronne leur mère bien-aimée, et se serrant autour d'elles avec plus de zèle et de ferveur, ces dignes filles ne veulent participer qu'à son humilité et à sa pauvreté. Sans nul doute ces événements heureux porteront la consolation dans bien des monastères éprouvés aujourd'hui par les malheurs des temps, ranimeront partout la ferveur et l'esprit de sacrifice et ramèneront à Sainte Claire les phalanges nombreuses d'âmes nobles et pieuses que l'on vit, il y a sept cents ans, se grouper autour d'elle et de ses premières compagnes.

Les Patrons des congrès et des œuvres eucharistiques. — Le 12 septembre, le T. R. P. Placide Lemos, Procureur de l'Ordre et Délégué Général, en l'absence de notre Rme Père, envoyait à Vienne au Congrès eucharistique, un télégramme d'adhésion *“ de la part de l'Ordre qui a donné aux congrès et aux Œuvres eucharistiques leur céleste Patron, Saint Pascal. ”*

Le dimanche 15, à Rome, S. E. le Cardinal-Vicaire ordonna des cérémonies en l'honneur du Saint Sacrement en union avec le triomphe de l'Eucharistie à Vienne. A Saint-Antoine les choses se firent grandement. Son Em. le Cardinal Falconio célébra la messe de communion et une messe solennelle fut chantée, votive du Saint Sacrement, avec commémoration de Saint Pascal, par concession spéciale du Saint Père.

Après cette messe, il y eut procession du Saint Sacrement dans l'église, comme à la Fête-Dieu. Ce fut, dans le monde entier, un jour glorieux pour Jésus au Saint Sacrement et une digne réparation de tant de profanations et d'outrages, auxquels Il a bien voulu s'exposer par amour pour nous.

Les Chapelets " du Chemin de la Croix. " — A remarquer parmi les actes du Saint-Siège du mois dernier un décret relatif aux chapelets dits du *Chemin de la Croix*. Ces chapelets, d'origine récente, se composaient de 14 médailles représentant les 14 stations et d'autant de *Pater, Ave et Gloria*. En les récitant, on pouvait gagner les indulgences du Chemin de la Croix. La S. Cong. du Saint-Office a décidé de supprimer ces chapelets, pour réserver ces précieuses indulgences, suivant l'usage traditionnel et dans les conditions connues, " aux crucifix que bénissent les Frères Mineurs auxquels appartient par privilège apostolique tout ce qui concerne le Chemin de la Croix. "

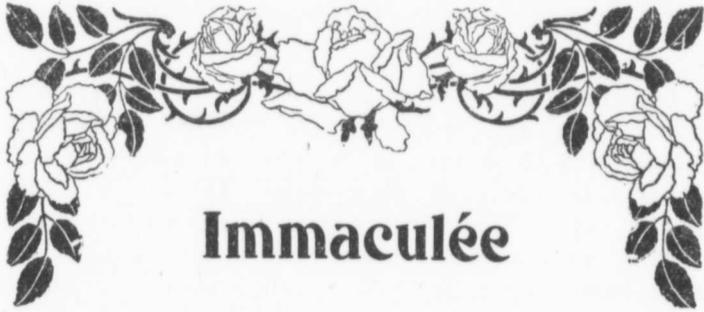
Lettre du Pape sur le Tiers-Ordre. — La sollicitude du Souverain Pontife s'est également tournée du côté du Tiers-Ordre. Dans une lettre du 8 septembre aux Ministres Généraux des trois familles de l'Ordre, il se félicite du progrès que fait le Tiers-Ordre de nos jours, car partout, en effet, les tertiaires augmentent en nombre et en activité. Puis, il précise le but direct du Tiers-Ordre dans l'intention du Séraphique Législateur et des Souverains Pontifes spécialement de Léon XIII qui l'a renouvelé et tant recommandé. Le but du troisième Ordre est le même que celui du premier et du second : le salut et la sanctification de ses membres ; les deux premiers y tendent par l'observance des conseils évangéliques les plus relevés, le troisième, fait pour la multitude, y vise par la pratique des préceptes. Les uns et les autres sont *frères* : et doivent pratiquer la charité, en vivant dans la concorde et dans la paix avec tous et en resserrant toujours plus

les liens qui unissent entre elles les diverses fraternités ; — de la *pénitence*, c'est-à-dire que l'œil fixé sur le Séraphique Père ils doivent se détacher du monde et s'attacher à la Croix de Jésus-Christ. Tel fut dès l'origine le but du Tiers-Ordre, et merveilleux sont les fruits de salut qu'il a portés dans l'Eglise et dans la société, aussi longtemps qu'il a religieusement conservé cet esprit primitif de pénitence. Nul doute qu'il ne produise à l'avenir les mêmes fruits, s'il continue à revêtir le même caractère et le même esprit. " Après un éloquent et complet résumé des obligations du Tiers-Ordre, le Saint Père donne des règles pratiques et positives pour la tenue des congrès qui sont par le fait même reconnus comme des moyens de resserrer les liens d'union entre les fraternités et de les entretenir dans leur véritable esprit. Les questions et les œuvres purement sociales, c'est-à-dire d'ordre économique ou politique ne rentrent d'aucune manière dans les attributions et dans la fin du Tiers-Ordre et ne doivent pas être traitées dans les congrès ; mais toutes celles de charité et de miséricorde sont l'objet du zèle des tertiaires et des Fraternités.

Inutile d'insister sur l'opportunité et l'utilité de ces directions pontificales ; cette lettre apostolique sera, à côté des Constitutions de Léon XIII, la charte du T.-O.

Tandis que dans le monde entier on se plaint de la persistance de la pluie, en Italie, on fait des prières publiques pour en avoir un peu. Dans les derniers jours de septembre un orage éclata amenant avec lui des averses qui durèrent toute la nuit ; l'allégresse fut générale ; c'étaient des hectolitres de...vin qui étaient tombés cette nuit-là, car les vignes célèbres des *Castelli romani* n'attendaient qu'une ondée pour voir se gonfler les grappes abondantes que, cette année, elles présentent à l'admiration des touristes et aux regards plus intéressés des propriétaires et des vendangeurs. ROMANUS.

1^{er} octobre 1912.



Immaculée

Marie Immaculée, Etoile matinale,
Porte du ciel, terreur de la race infernale,
Ma voix te nomme enfin ! Ma lyre aux cordes d'or
Par ta grâce épurée élève son essor ;
Et si longtemps, hélas ! éperdue et grinçante,
De ténèbres couverte et d'horreur frémissante,
Pour toi vibre d'amour.

Ah ! quel hymne assez pur,
Quel colloque assez chaste entre l'aube et l'azur,
Quel élan, quel transport, quel reflet, quelle flamme,
Quel soupir assez doux d'enfant, d'ange, ou de femme,
Quels rayons de lumière ou quels traits de beauté
Pourraient peindre Marie en sa virginité !...
Est-ce toi, soleil d'or, dont le front qui rayonne
N'est qu'un pâle reflet de sa douce couronne ?...
Est-ce toi, lune amie aux voiles argentés
Qui traînes dans l'azur leurs plis diamantés ?...
Etoiles, avez-vous, dans vos joyeuses veilles,
Vu naître cette Étoile aux blancheurs sans pareille ?...
Mers, avez-vous senti votre sein tourmenté
S'apaiser humblement sous sa limpidité ?...
Avez-vous effleuré sa robe lumineuse,
Brouillards, perles, joyaux de l'aurore pieuse ?...
Vous que jalouserait le lis vierge et royal,
Neige, avez-vous touché son manteau virginal ?...
O brises qui ployez les fleurs de la vallée,
Voix d'or et de cristal de l'onde immaculée,
Souffles des oasis, des bois, des lacs, du ciel,

Vous n'osez célébrer la Vierge d'Israël !...
Mais toi, mon cœur, roseau qui soupire et qui pense,
Cœur humain, grand martyr que berce l'espérance,
Exilé douloureux du céleste séjour
Que Marie a blessé d'un immortel amour,
Mêle à tes pleurs des chants.

O ma Vierge, ô ma Mère,
Que ces chants soient ton œuvre et qu'ils soient ma prière;
Qu'ils soient l'appel ému que jette, en frémissant,
L'être frêle et timide à ton cœur tout-puissant.
Oh ! viens, viens !... laisse-moi contempler ton image
Du mystère céleste écarte le nuage.
Viens !... et fais resplendir, sur mon obscurité,
Ton rayon idéal d'ineffable beauté.





Chronique franciscaine

Dans nos couvents — Fête de Saint François

LA fête de Notre Père Saint François, célébrée avec le cérémonial accoutumé, a réuni une fois de plus, dans une commune prière, les Fils de Dominique et de François. Le sermon de circonstance a été donné, à Montréal, par M. Henri Gauthier, dont le frère Mgr Georges Gauthier, auxiliaire de Montréal, avait bien voulu hausser de sa présence la célébration de notre fête de famille; à Québec par le R. P. Brun, des Pères Blancs d'Afrique, et aux Trois-Rivières, par une faveur singulièrement appréciée, par le T. R. P. Higné, Provincial des Frères Prêcheurs.

Fêtes jubilaires

LE clergé de la bonne ville de Québec, son vénérable Archevêque en tête, la communauté des Franciscaines Missionnaires de Marie, celle des Pères Franciscains, les Frères et Sœurs du Tiers-Ordre et les citoyens de la ville, s'unissaient le 23 octobre dernier dans une commune allégresse, pour honorer un prêtre qui leur est cher à tous à plus d'un titre.

M. l'abbé Louis-H. Pâquet célébrait son 74^e anniversaire de naissance, et cette date avait été choisie pour commémorer le 50^e anniversaire de son sacerdoce, que des circonstances particulières n'avaient pas permis de fêter à son jour d'incidence. Si l'expression de la reconnaissance peut égaler quelquefois la sincérité des sentiments, il est permis de croire que les « noces d'or » du vénéré jubilaire auront été l'occasion de cette merveille. C'était pour tous, mais en particulier pour les deux communautés auxquelles M. L.-H. Pâquet a prodigué les trésors de sa charité sacerdotale depuis si longtemps, l'heure bénie où il était permis de manifester hautement, sans se voir arrêter par une modestie digne de la bonté de cet éminent prêtre, les réserves de la gratitude.

LA REVUE DU TIERS-ORDRE a ressenti, elle aussi, les bienfaits du vénéré jubilaire. Elle veut garder dans ses pages le souvenir de l'heureuse solennité et ajouter ses vœux aux vœux déjà exprimés.
Ad multos annos.

Chez les Sœurs Clarisses

L'ANNÉE centenaire de la très sainte fondatrice de leur Ordre laissera à nos Mères de Valleyfield de durables souvenirs. Plusieurs jeunes filles éprises de la vie d'immolation de la Duchesse des Humbles et de la Princesse des Pauvres, sont venues cette année s'enfermer derrière les grilles austères et bénies de leur sainte solitude.

Le 3 octobre, une prise de voile mettait en joie la communauté. Mgr le Vicaire général présida la cérémonie et le R. P. Arthur, O. F. M., prononça un éloquent sermon de circonstance.

Montréal — Visites des Fraternités

SAINTE-FRANÇOIS D'ASSISE — ET SAINT-JOSEPH. — Selon leur tradition, ces deux Fraternités ont eu leur retraite annuelle et leur visite canonique dans la semaine qui précède la fête du séraphique Père, comme préparation à cette solennité, en laquelle une unique cérémonie les groupe dans l'église conventuelle de la rue Dorchester.

Les deux Fraternités sont véritablement sœurs par l'esprit et la ferveur, avec peut-être une nuance d'intimité dans la Fraternité Saint Joseph, moins nombreuse. Dans les deux on peut remarquer la fidélité à assister aux instructions, malgré le travail de la journée. Ici et là, comme aussi dans la Fraternité Saint-Louis Roi, qui eut sa visite un peu plus tard, il se trouve des Frères qui traversent la ville et retardent leur repas pour ne pas manquer leur réunion ! Le Bon Dieu et Notre Père Saint François bénissent sensiblement de pareils actes de zèle. Les prédicateurs furent, à Saint-François, le R. P. Valentin, et à Saint-Joseph, le R. P. Germain. Au cours de chaque retraite un certain nombre de postulants prirent le saint habit. Les professions furent émises à la cérémonie de clôture, après la célébration du *Transitus*.

FRATERNITÉ DE SAINT-ANTOINE. — Peu de temps auparavant, du

8 au 15 septembre, le R. P. Marie-Raymond avait donné les exercices de la retraite aux Sœurs de la belle Fraternité de Montréal-Est. Il faudrait d'année en année, répéter les mêmes choses pour rester dans la vérité. C'est toujours la même assiduité et le même pieux désir de profiter de la grâce de la retraite pour s'affermir dans l'amour et la pratique de la Sainte Règle.

Le DISCRÉTOIRE a été renouvelé comme suit :

SUPÉRIEURE : Mme Jos. Pépin. ASSISTANTE : Mme H. Gauthier. MAITRESSE DES NOVICES : Mme A. Dinellé. SOUS-MAITRESSE : Mme Major. SECRÉTAIRE : Mlle Léda Beaupré. TRÉSORIÈRE : Mme M. Alary. SACRISTINE : Mme F.-X. Laplante. DISCRÈTES : Mmes Garand, A. Laverdure, E. Lemieux, Picotte, Grondine, Rheau, H. Labelle, Bergeron, Mlle M. Roch. Mmes Spatt, Z. La rose, A. Lacombe, Rod. Ranger, St-Maurice, R. Richard, M. Cléroux, Ed. Choquette, Jos. Blais, Prévost, A. Robillard, Rochon.

FRATERNITÉ SAINT-LOUIS ROI. — Du 20 au 27 octobre, cette Fraternité suivit également les exercices de la visite et de la retraite annuelle, qui lui furent donnés par le R. P. Valentin. Nous avons dit avec quel dévouement. Au cours de la visite, les élections constituèrent ainsi le DISCRÉTOIRE pour le terme 1912-1915.

MINISTRE : MM. J. W. Harris. ASSISTANT et TRÉSORIER : G. Morin. MAÎTRE DES NOVICES : Dr Z. Renaud. SOUS-MAÎTRE : Tarcisius Dagenais. SECRÉTAIRE : J. T. Gervais. DISCRETS : MM. R. Bourgeois, Elz. Marcotte, F.-X. Laplante, P. Meloche, Roch Roy, Alph. Beaudry, J.-C. Champagne, O. Guinard, Desrochers, Ch. Léveillé, E. Soley, J. Lacaille, U. Granger, J.-E. Lamontagne, M. Mirault, G. Dupuis, C. Massey.

Visites canoniques

QUÉBEC, SAINT-SAUVEUR : La visite de la Fraternité Sainte-Elisabeth s'est ouverte le 13 septembre. Le R. P. Thomas-Marie, Gardien du Couvent des Trois-Rivières, en fut le prédicateur très goûté. Il nous a conduites avec autant d'onction que de talent sur les pas de Jésus souffrant et de son parfait imitateur Saint François. La satisfaction qu'il a manifestée de notre assiduité et organisation nous a été au cœur et nous en remercions ici comme le principal auteur, notre dévoué Directeur. Nos remerciements aussi à la cho-

rale Saint-Louis qui nous a favorisées d'un concours musical édifiant et parfait. Mais Dieu seul pourra témoigner notre reconnaissance au R. P. Visiteur, en bénissant comme nous le lui demandons son ministère apostolique. SR. SECRÉTAIRE.

SAINTE-GEORGES DE BEAUCE. Visite du 29 septembre, par le R. P. Viateur. Au cours de la visite eurent lieu des élections dont les résultats ne nous sont point parvenus. Il y eut également plusieurs prises d'habit.

SAINTE ANNE-DE-LA-PÉRADE. Une involontaire erreur nous a fait mettre, dans le compte-rendu de la dernière visite, 140 prises d'habit. C'est 155 qu'il aurait fallu dire et ajouter 15 jeunes gens au nombre des hommes.

SAINTE URSULE-DE-MASKINONGÉ. Visite par le R. P. Joachim, du 29 septembre au 4 octobre. Résultats superbes. La Fraternité a été complètement renouvelée et rajeunie. Outre la communion générale de la Paroisse, fruit accessoire mais non méprisable de la prédication du R. Père, 169 personnes, dont 63 hommes et jeunes gens, ont reçu les livrées séraphiques ; 22 autres ont fait profession.

Voilà qui promet deux belles fraternités pour l'année prochaine.

SAINTE-LÉON-DE-MASKINONGÉ. Visite par le R. P. Ignace, dans la deuxième semaine d'octobre, 53 professions et 22 vêtures. Les élections ont donné les résultats suivants :

FRÈRES. — SUPÉRIEUR : M. Th. Bastien. ASSISTANT : M. J. Lambert. MAÎTRE DES NOVICES : M. G. Laperrière. TRÉSORIER : M. E. Plourde. SECRÉTAIRE : M. J. Lesage. DISCRETS : H. Fafard, G. M. Plourde. SACRISTAIN : M. G. Dubé.

SŒURS. — SUPÉRIEURE : Mde Jos. Legris. ASSISTANTE : Mde Epip. Rabouin. MAÎTRESSE DES NOVICES : Mlle A. Paquin. SECRÉTAIRE : Mlle Amanda Plourde. TRÉSORIÈRE : Mlle M. Boisvert. DISCRÈTES : Mmes X. Tessier, Jos. Lesage, Mlle Georg Lemay.

SAINTE-VINCENT DE-PAUL. Le 14 octobre dernier, après une double grande mission paroissiale, prêchée par les RR. PP. Germain et Bonaventure, 8 hommes, et 43 dames et jeunes filles ont revêtu l'habit de la pénitence. Une autre personne a fait sa profession.

Etats-Unis

FALL-RIVER, MASS. FRATERNITÉS NOTRE-DAME-DE-LOURDES. Les deux belles FRATERNITÉS de cette paroisse ont eu leur retraite annuelle et leur visite canonique de suite, du 15 au 22 septembre pour les Frères et du 22 au 29 pour les Sœurs. Le R. P. Simon en fut le prédicateur. Sa claire et pratique exposition de la Règle du T.-O. fut fort appréciée. Quelques professions et prises d'habit. Outre la communion générale qui suivit chacune des retraites, il fut décidé que les deux Fraternités feraient simultanément la communion générale le jour de Saint François. Comme cette fête tombait en semaine, ce ne fut qu'au prix de sacrifices que l'on devine que ce programme s'accomplit. Mais qu'elle fut belle, nombreuse et conséquemment édifiante, cette communion de tant d'âmes généreuses !

N.-B. Le rapport de la visite des Fraternités de la Paroisse Sainte-Anne nous est parvenu trop tard pour être inséré dans ce numéro.

Un sanctuaire Antonien

AU moment où ces lignes seront lues, une fête magnifique aura été célébrée à NEW-BEDFORD, Mass., à l'occasion de la bénédiction solennelle de l'église élevée sous le vocable de Saint Antoine de Padoue par le zèle de M. l'abbé H. Deslauriers, curé. C'est le 28 novembre que cette fête aura lieu. La présence de Nos Seigneurs Bégin, archevêque de Québec, Bruchési, archevêque de Montréal, Feehan, évêque de Fall-River, Emard, de Valleyfield, Brurault, de Nicolet, Guertin, de Manchester, du R. P. Louis Lalande, S. J., qui y prendront la parole en fera certainement une belle manifestation de la foi et du patriotisme des Canadiens de la Nouvelle-Angleterre. Le patronage de Saint Antoine revient bien au caractère de cette fête, puisque le cher Saint fut de tous temps très aimé des Canadiens. On se rappelle que le R. P. Hugolin en a fait dans notre *Revue* une démonstration convaincante, par ses articles sur SAINT ANTOINE et les Canadiens-Français. (1)

(1) Réunis en brochure, en vente à la Maison Sainte-Elisabeth.

EN L'HONNEUR DE L'IMMACULÉE

NOTRE T. S. P. le Pape Pie X, pour augmenter la dévotion à l'égard de la glorieuse et Immaculée Mère de Dieu, et pour porter les âmes pieuses à réparer les outrages proférés contre Elle par les impies, a daigné concéder le 13 juin 1912 une indulgence plénière que tous les fidèles pourront gagner le *premier samedi* de chaque mois, aux conditions ordinaires, en accomplissant en outre un exercice de réparation à l'honneur de Marie outragée. Cette indulgence est applicable aux défunts.

Cette indulgence du Premier Samedi en l'honneur de Marie Immaculée est analogue à celle du Premier Vendredi en l'honneur du Sacré-Cœur. Sans aucun doute les fidèles, et particulièrement les Tertiaires, auront à cœur de la rendre aussi populaire.

INDULGENCES

IL arrive que la fête d'un saint ou bienheureux de l'un des trois Ordres de Saint François, ou une fête d'origine franciscaine soit célébrée à un jour différent par l'une ou l'autre des trois Familles, ou par les églises séculières. Par exemple, la fête du Saint Nom de Jésus est célébrée par les Franciscains le 14 janvier, par les Conventuels et les Capucins, ainsi que par le clergé séculier (dans la Province ecclésiastique de Montréal) le 2^e dimanche après l'Épiphanie. Les trois Familles fêtent SS. Pierre-Baptiste et ses compagnons le 5 février, et le calendrier de Montréal au 15 du même mois.

Dans un tel cas, les Tertiaires peuvent gagner les indulgences attachées à ces fêtes soit le jour indiqué au calendrier de la Famille dont ils relèvent, soit au jour fixé par un autre calendrier approuvé, mais pas deux fois la même année. Cette décision est du 12 juin 1912, et elle a été approuvée le lendemain par le Souverain Pontife.





LES MISSIONS FRANCISCAINES

AU JAPON

Lettre du R. P. Maurice Bertin au
T. R. P. Vicairé-Provincial.

Kaméda, 23 septembre 1912

Très Révérend et bien cher Père.

Je viens un peu en retard vous parler de la bénédiction de notre nouvelle chapelle. A trois ans, jour pour jour, de la bénédiction du petit couvent, Notre-Seigneur a pris possession de sa nouvelle demeure, le 14 juillet, fête de Saint Bonaventure.

Monseigneur Berlioz étant empêché par sa tournée de confirmation dans le sud, c'est notre R. P. Délégué provincial de Sapporo qui est venu faire cette bénédiction.

C'était un dimanche et il a fait beau temps, au moins dans l'avant-midi.

Aussi y avait-il beaucoup de monde : 3 Pères Trappistes, 3 prêtres des Missions Etrangères, 6 Franciscains, 5 Sœurs, 70 chrétiens, et plus de 100 païens. Ce n'est pas d'ici longtemps, que notre église sera aussi pleine.

Puis au mois d'août, entre les deux Saint-Louis, du 19 au 25, vos quatre enfants se trouvèrent réunis pour la retraite. A la clôture, en chantant la messe de notre saint Roi de France, nous avons bien pensé à la Province de

France, à laquelle nous sommes tous si attachés.

Quelques jours après, je me mettais en route pour Nagasaki, afin d'assister au sacre de notre nouvel évêque, Mgr Combaz. Le P. Christophe m'accompagna, et il a pu ainsi, avant de quitter le Japon pour trouver un climat plus propice en Terre-Sainte, faire un premier et dernier pèlerinage à la montagne des Martyrs.

J'ai vu à mon retour en traversant Tokyo, la veille de l'enterrement de l'Empereur, les préparatifs grandioses faits pour l'honorer *comme un Dieu*...

Il a bien accordé à ses sujets la liberté de conscience, mais il y a encore bien des obstacles à enlever pour que dans toutes les circonstances et dans toutes les positions sociales, un chrétien puisse remplir tout son devoir..

Il n'y a plus de martyre sanglant, mais il peut s'en trouver d'autres bien méritoires.

Et pour terminer, une bonne nouvelle : l'ouverture, ici, à Kaméda, aujourd'hui, d'un petit collège séraphique ou de quelque chose d'analogue.

J'espère pouvoir vous en parler plus en détail quand il sera *en train*, et un peu plus rempli... mais dès maintenant je veux le recommander à vos prières, à celles de vos religieux, et aux lecteurs de la REVUE du T.-O.

Veillez me bénir, mon Très Révérend Père, etc...

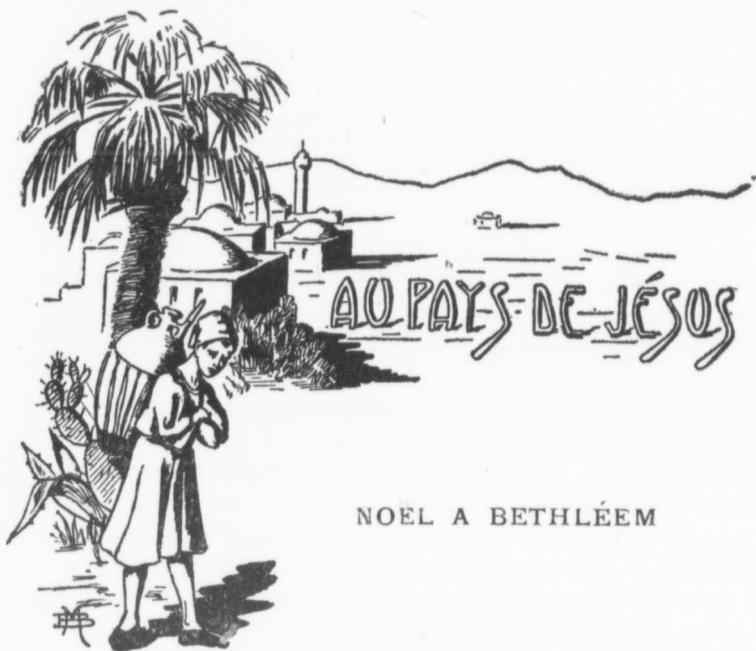
FR MAURICE BERTIN, O. F. M. Miss. apost.



Ce que l'on pense du Tiers-Ordre

Fraternités Sacerdotales

Les associations sacerdotales ne sauraient remplacer le Tiers-Ordre pour procurer aux prêtres la sanctification, parce qu'elles ne sont que de simples associations, et que ne constituant pas un ordre religieux, elles ne peuvent pas communiquer la vie religieuse ; elles procurent la régularité des exercices, mais ceux-ci ne sont que l'écorce de la vie religieuse, non sa moëlle et sa force.



NOËL A BETHLÉEM

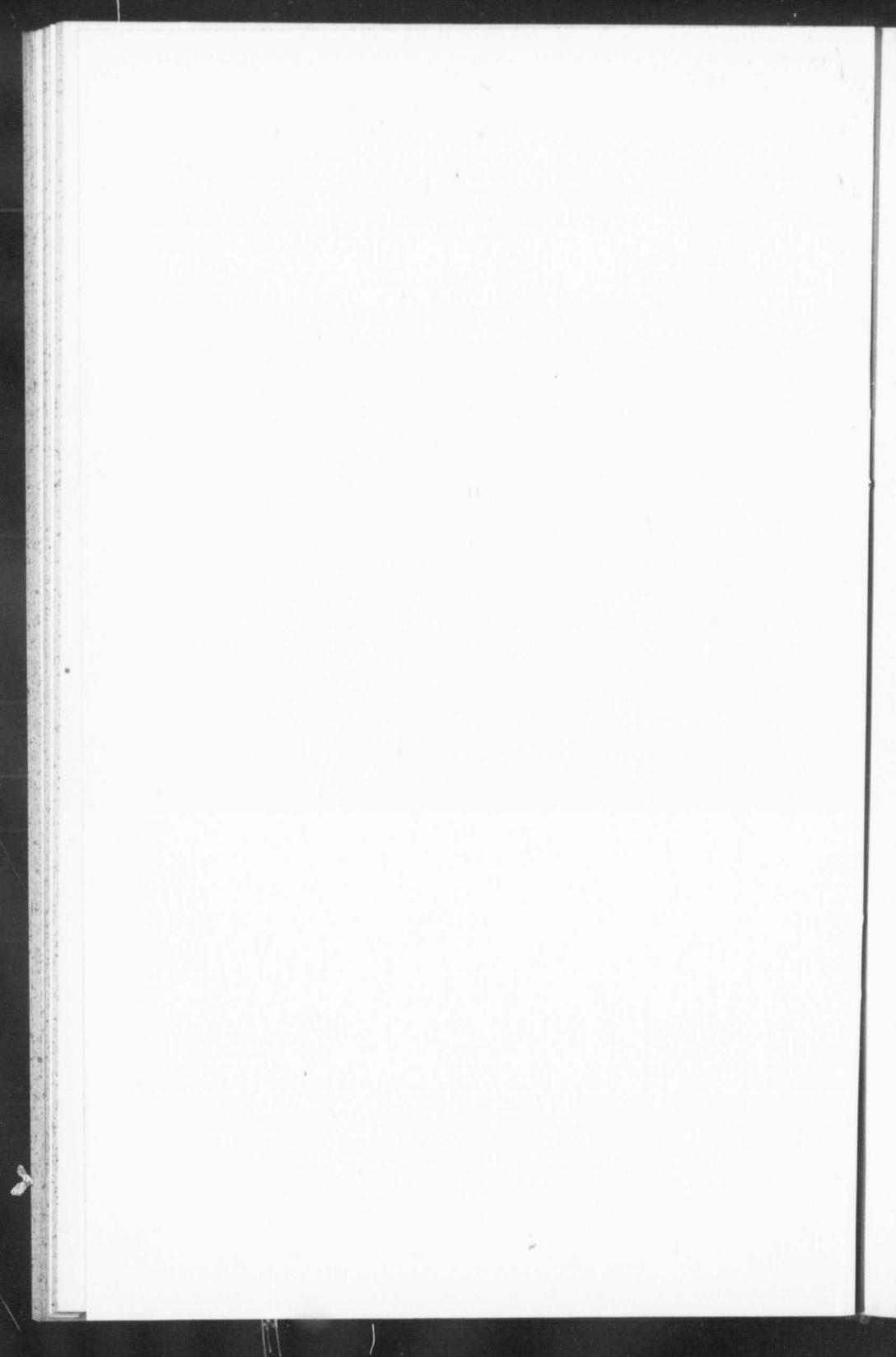
LES fêtes de Noël à Bethléem commencent par l'entrée solennelle des Latins dans la Basilique. C'est le Patriarche latin de Jérusalem qui préside les solennités. Les cavaliers qui depuis Jérusalem escortent la voiture de son Excellence Révérendissime et les janissaires qui, revêtus de leurs riches costumes, le précèdent avec leurs masses à pommeau d'argent, font une grandiose impression.

La grande place qui s'étend devant la Basilique grouille d'une foule anxieuse. Les terrasses des maisons, voire même les minarets turcs, sont comblés. L'arrivée du Patriarche est signalée par les cloches du campanile des Pères Salésiens, le plus élevé de Bethléem.

La foule s'agite, les cavaliers de l'escorte font caracoler leurs chevaux avec une maëstria incomparable ; les trompettes des corps de troupe turcs, qui doivent faire la haie sur le passage du cortège sonnent aux champs ; tous les yeux sont fixés vers l'angle de la rue, au fond de la place, où l'on entend déjà le bruit des voitures. Pendant ce temps une longue théorie de moines franciscains, en surplis ou en



BETHLÉEM. — ENTRÉE SOLENNELLE DU PATRIARCHE LATIN, LA VEILLE DE NOËL



ornements, auxquels viennent se joindre les représentants des communautés religieuses de Jérusalem et de Bethléem et les prêtres pèlerins, sort de la basilique à la rencontre du Patriarche.

Voici le Porte-Croix patriarcal à cheval ; à ce moment la fanfare de l'orphelinat des Pères Salésiens attaque une marche entraînante ; les soldats turcs présentent les armes tandis que le premier carosse tiré par une superbe paire de chevaux s'arrête. Le Patriarche en descend, et reçoit les vœux de bienvenue du Mudir (représentant local du gouvernement turc), des chefs ou membres les plus influents de Bethléem, et du Supérieur des religieux franciscains, gardiens du sanctuaire. Le cortège s'organise dans le plus grand ordre précédé des janissaires qui de leurs cannes longues et pesantes frappent en cadence les dalles du parvis. Le clergé s'avance à leur suite entre une double haie de soldats turcs. Puis, entouré des chanoines du Saint Sépulcre, le Patriarche se dirige lentement vers la Basilique en bénissant le peuple qui se presse autour de lui. A la porte principale de la Basilique, Monseigneur s'arrête et fait une prière, puis il descend dans la sainte Grotte et toujours processionnellement fait son entrée dans l'église paroissiale de Sainte-Catherine (1) contiguë à la Basilique.

Arrivé au trône, il revêt les ornements pontificaux ; la chape est richement brodée de délicates lames d'or et porte les armoiries de la Maison d'Autriche. Les fidèles latins qui suivent le Patriarche ont envahi l'église paroissiale, et tandis que l'on chante le *Magnificat*, les franciscains, les membres du clergé séculier et les fidèles présents viennent lui offrir leurs hommages en s'agenouillant devant le trône pour baiser l'anneau pastoral de Son Excellence Révérendissime.

Au retour, la foule attend encore, car elle voit que le consul de France ne tardera pas à arriver à son tour. Dès

(1) Nous en avons donné une photographie le mois passé.

que sa voiture apparaît sur le parvis de la Basilique, le piquet de garde présente les armes au représentant de la nation protectrice. Le Gardien des Pères franciscains reçoit le Consul et le conduit aux appartements qui lui sont réservés dans la Casa Nova. La foule se disperse pour revenir plus tard aux 1^{res} Vêpres, et sur le soir au chant solennel des Matines.

ABOUNA FRANCIS

LES EMPIÈTEMENTS DES GRECS

ON entend souvent des personnes, ignorantes de choses de Terre-Sainte, blâmer ce qu'elles appellent la petitesse des gardiens des sanctuaires, tout occupés de mesquines revendications. Un prêtre canadien, témoin impartial, écrivait dernièrement à l'*Action sociale* de Québec les lignes suivantes :

Jérusalem, 8 septembre 1912.

Un incident assez grave vient de surgir au Saint Sépulcre entre les moines grecs et les religieux franciscains.

On sait que le *statu quo* doit être strictement observé en tout ce qui touche à la question des Lieux Saints, spécialement en ce qui concerne les réparations à faire dans la basilique du Saint-Sépulcre ; or, ces jours-ci, les moines grecs ayant réparé une dalle du parvis de la basilique, les Franciscains protestèrent énergiquement auprès du consul général de France qui, en sa qualité de représentant de la puissance protectrice, se rendit immédiatement chez le gouverneur, afin de le mettre au courant de la violation du *statu quo*.

Entre temps, les religieux Franciscains, pour répondre au geste des Grecs, firent une légère réparation à une dalle du même parvis ; alors les Grecs aggravant leur première faute, firent venir des maçons qui se mirent à réparer un des grands piliers de la basilique.

Le R. P. Président du Saint-Sépulcre protesta et alla en toute hâte aviser le consul général de France qui vint

aussitôt en compagnie du gouverneur et fit cesser les travaux : des soldats furent placés devant le pilastre afin de faire observer le règlement concernant le *statu quo*.

Sans l'énergie du consul général de France et la patience des Franciscains une bagarre aurait éclaté, provoquée par les Grecs ; peut-être même le sang aurait coulé.

Si l'on n'est pas au courant des conséquences que peuvent entraîner des incidents de ce genre, on sera peut-être étonné de l'importance donnée à ces questions, Mais il faut bien savoir que les Grecs envahisseurs ont une tendance à empiéter continuellement sur les droits des Latins, et que ceux-ci, pour le principe, sont obligés de s'opposer énergiquement à tout ce qui peut constituer une violation du règlement du *statu quo*, même s'il s'agit de choses, en apparence peu importantes.

Le gouverneur de la Ville Sainte a ordonné de faire une enquête sur les derniers empiètements des Grecs ; le consul de France soutint énergiquement les droits des Latins et le maintien du *statu quo*. A l'issue de l'enquête, les Grecs furent officiellement blâmés et condamnés à remettre en place ce qui avait été changé. Cette décision constitue un véritable succès pour l'éminent représentant de la France, à Jérusalem, le très distingué M. Gueyraud, consul général.

Abbé J.-A. TAMBON,



Ce que l'on pense du T.-O.

Nova et vetera

Plusieurs papes, plusieurs évêques ont recommandé de faire des conférences sur le Tiers-Ordre. Ce sujet de conférences offre un fonds immense et capable d'exercer tous les dons, tous les talents, toutes les vertus : théologie, ascétisme, histoire, économie politique et sociale, poésie, beaux-arts, littérature. Il prête à tout. Ce sera du nouveau, parce que le sujet est peu connu, peu traité, peu entrepris de nos jours. Ce sera de l'ancien, parce qu'il plonge au fond de plusieurs siècles.



DOCTRINE SPIRITUELLE

du Séraphique Docteur Saint Bonaventure

Traité des Tentations

II. — DIFFÉRENTES SORTES DE TENTATIONS.

L serait fastidieux d'énumérer les espèces, la nature, l'origine, les causes, des tentations : nous nous bornerons donc à signaler les principales qui se peuvent réduire au nombre de sept, elles se rapportent aux sept pas ou progrès que l'on distingue dans le chemin de la perfection.

1. Le premier pas se fait dans la ferveur de la conversion. Le nouveau converti, dans l'ardeur de sa bonne volonté, est prêt à tout ce qu'il croit être agréable à Dieu ; profond est le sentiment de sa contrition, vif son désir de satisfaire à la justice divine, grand son empressement à recouvrer le temps perdu et à réparer les fautes causées par le péché. Semblable au voyageur qui s'étant attardé le matin, court ensuite pour regagner l'avance perdue et rejoindre ses compagnons.

2. Le second se rencontre dans l'exercice du travail manuel et de la mortification ; alors le fidèle présente son corps comme " une hostie vivante, sainte et agréable à Dieu (1). "

(1) Rom. XII.

3. Le troisième consiste dans la consolation spirituelle qui doit produire deux effets : embellissement des puissances naturelles de l'âme et parfait accord entre la chair et l'esprit. L'homme alors est vraiment spirituel ; son esprit est porté vers Dieu et soumis à ses volontés et son corps, loin de résister aux choses qui appartiennent au service divin, leur obéit avec promptitude, n'éprouve plus aucun dégoût dans la pratique du bien.

4. Le quatrième se trouve dans le temps du combat et de la tentation que Dieu envoie aux âmes généreuses pour plusieurs raisons.

5. Le cinquième a lieu lors de la purification de l'âme. Par ses fautes, elle a contracté des souillures. Chacun doit rechercher ses tendances vicieuses avec d'autant plus de soin que les maladies de l'âme sont d'une nature plus dangereuse et d'une guérison plus difficile que celles des corps.

6. Le sixième se produit dans l'application à acquérir les vertus. C'est pour que nous arrivions à les posséder que les Saints nous ont laissé des règles de perfection.

7. Le septième enfin, c'est l'état de dévotion et de contemplation qui se compose de la lumière de l'esprit, de la rectitude de la volonté et du repos de la mémoire sur les choses de Dieu.

A ces sept degrés de l'âme dans l'échelle des vertus, sont opposées sept sortes de tentations : la tiédeur, l'indiscrétion dans les mortifications corporelles, la soustraction des consolations spirituelles, les tentations violentes, la crainte des difficultés dans la pratique du bien, la pusillanimité et le dégoût des bonnes œuvres, enfin le doute, la présomption et le mépris du prochain. Reprenons :

III. — TIÉDEUR.

La première tentation qui se présente est la tiédeur. C'est un état dans lequel les commençants se relâ-

chent de cette bonne volonté, de cette ferveur dont ils étaient animés lors de leur conversion. " Ils ont quitté leur première charité (1). " Ardents au début, prêts à tout embrasser, ils sont devenus lâches et languissants, se livrent à mille actes de légèreté, se laissent dominer par les défauts qu'ils devaient combattre, servent Dieu plutôt par fantaisie que pour lui-même. Un cœur de cette trempe ne prend plus garde aux paroles inutiles et aux pensées oiseuses ; il évite encore les fautes graves, mais ne fait nulle attention aux fautes légères. N'agissant plus par le motif d'une crainte filiale, il traite de scrupuleux et d'esprits étroits ceux qui ont l'âme timorée et qui se montrent jaloux de la pureté de leur conscience. Il néglige les sentiments de la grâce, la modestie, la perfection de la vertu ; ce sont, à ses yeux, des choses indifférentes ou d'une pratique trop difficile. Il n'écoute plus qu'à regret les conseils qu'on lui donne et fait passer son directeur pour un homme trop exigeant. " L'étourdi, est-il écrit, se moque des leçons de son père (2). " Et ailleurs : " La science est une entrave aux pieds de l'insensé (3). " Ou encore : " L'homme charnel ne comprend pas les choses de Dieu (4). " Celui qui est ainsi tiède dès le début de sa conversion, ne se porte que négligemment au service de Dieu. S'il entreprend quelque action vertueuse, il a grand peine à l'achever ; il retarde ses exercices de piété ; il aime le repos, le moindre travail l'abat ; il est toujours malade. Attentif aux réclamations de l'amour-propre, il écoute ce qui flatte la chair et le recherche avec empressement. Le regard fixé sur les défauts des autres plus que sur leurs vertus, il se prévaut de leurs négligences comme d'un exemple pour couvrir sa lâcheté. Sa confession est une

(1) Apoc. II.

(2) Prov. xv.

(3) Eccli. XXII. — (4) I Cor. II.

formalité où manque tout sentiment, sa douleur est rare et de peu de durée, son oraison est sans goût et sans attention, sa lecture sans réflexion et sans profit, son obéissance lente et sans conviction, si tant est qu'il obéisse. Une conversion si molle est une sauvegarde bien légère contre la rechute ; elle conduit à une vie si relâchée que bientôt on est rejeté de Dieu et de la voie des parfaits. Celui, en effet, qui, dûment averti, refuse de se corriger et de prendre pour règles les pratiques de la vie parfaite, il ne doit plus être regardé comme tendant à la perfection. " Si l'infidèle se retire de notre société, qu'il s'en aille (1). "

Le premier remède à ce fâcheux état est de se rappeler le temps où l'on est sorti du péché : " Souvenez-vous, disait Dieu aux enfants d'Israël, du jour où vous avez quitté l'Égypte (2). "

Nous devons l'avoir toujours présent afin de ne décroître en rien de notre ferveur. Un jeune homme, étant entré en religion, demandait un jour à l'abbé Agathon de quelle manière il devait y vivre : " Vivez, lui répondit le saint vieillard, comme vous viviez le premier jour. " Considérons quelles étaient nos dispositions au moment où nous avons renoncé aux maximes du monde ; quelle était notre humilité, notre empressement à obéir, notre soumission aux corrections, notre ardeur au travail, notre modestie, notre crainte d'offenser Dieu, notre désir de changer de vie, notre volonté de réparer le temps perdu, notre indifférence à apprendre et à colporter les nouvelles, notre générosité à nous offrir en holocauste, la fermeté de notre résolution de ne plus rien avoir de commun avec la vie du péché. Efforcez-vous maintenant de former le reste de votre vie sur cet idéal et prenez garde de rétrograder au lieu d'avancer. C'est pour nous un sujet de honte qu'au

(1) 1 Cor. VII. — (2) Ex. XIII.

temps où " nous devrions êtres des maîtres de vertu (1), nous ayons encore besoin qu'on nous enseigne les premiers éléments des choses de Dieu. " N'est-il pas nécessaire en effet que, semblables à des novices d'un jour, il nous faille être instruits sur la manière de commencer à servir Dieu ? " Nous sommes devenus comme des enfants à qui il faut donner du lait et non une nourriture forte. " (2) Ce sont, en effet, les douceurs du jeune âge, les consolations des débutants, et non les aliments substantiels, les forts exercices de vertu des hommes robustes que nous réclamons ; nous sommes incapables de supporter une réprimande sévère, une injure, une occasion de souffrir pour Jésus-Christ. " Qui-conque est nourri de lait est impuissant à comprendre les leçons de la justice. " c'est un jeune enfant aussi dépourvu de mérites que de vertus.

(A suivre.)

(1) Hébr. v.

(2) Ibid.





Tiers-Ordre et presse

(Suite et fin)

JADIS, Saint François et ses frères s'en allaient, vêtus de bure, par les campagnes de l'Ombrie et de la Toscane, par les venelles étroites de Spolète, de Narni, de Foligno ; ils rassemblaient les foules ; ils prêchaient l'évangile du Christ, et, dans les ombres ou le crépuscule de pourpre, les cœurs se laissaient faire par la vertu.

Aujourd'hui le peuple ne vient plus dans les églises, il n'entend plus les paroles de vie ; l'évangile qu'on lui prêche, c'est la haine du Dieu d'amour !

Mais vous avez la presse, dont je ne referai point l'éloge à la façon d'Esopé ; elle peut encore convaincre, ramener les cœurs égarés que la bonne parole ne touche plus.

Et cette presse, elle doit poser et résoudre nettement le problème social. Il ne peut plus y avoir de littérature pour la littérature. Elle n'a pas son but en elle-même. Comme toute science, comme tout art, elle doit être sociale, et elle ne vaudra qu'en raison de l'apport intellectuel qu'elle fera au prochain.

Négligerez-vous cette arme de la presse sociale ? Ce serait mentir à votre caractère, à l'esprit de votre Règle, à la volonté de votre Fondateur.

Son Tiers-Ordre, il l'a voulu régénérateur ! Sa fin fut de rénover l'esprit social de son époque ; à la nôtre, peut-être ne se serait-il pas fait journaliste, comme on l'a dit du grand Apôtre, mais il aurait imposé à ses fils le devoir de soutenir la presse chrétienne.

Vos Fraternités ne sont pas de simples congrégations, où dévotement quelques vieilles se satisfont à réciter des patenôtres. Il faut prier, mais il faut aussi agir, n'être pas

un exilé de son siècle, mais en vivre la vie, l'améliorer, le prosterner aux pieds du Christ.

Dès demain, à l'œuvre ! Que chaque Fraternité soit un milieu d'où l'action rayonnera, où l'on travaillera à l'amélioration de la presse catholique, à la diffusion des abonnements ; l'on s'y occupera de renseigner les journalistes ; on critiquera, s'il le faut, à l'occasion, mais prudemment ; en un mot, l'on concentrera les forces. L'on demande parfois : quel sera notre objectif, notre but social ; eh voilà un nettement dessiné. Vous devriez pouvoir rendre superflus les Comités de Presse, dans ce sens que votre zèle en assumerait les fonctions.

Et puis, servez-vous de la presse quotidienne pour faire connaître votre Tiers-Ordre. Les idées fausses, les préjugés qui circulent à son sujet, sont aussi nombreux qu'idiots. Répondez au public qui les entend, répondez-lui de façon qu'il vous écoute, répondez-lui par la presse.

Et si toutes vos Fraternités se fédèrent, si elles unissent à leur tour les ressources de leur travail et de leurs espérances, ne voyez-vous point quel grand rôle le Tiers-Ordre pourrait jouer dans l'organisation de la presse catholique ?

Sans doute, Messieurs, vous ne réussirez point du premier coup ; les obstacles sont sérieux ; le travail humain a ses bornes.

Un jour, Messieurs... c'est à Assise, là-bas, dans la petite église de Saint-Damien que la légende m'en fut contée ; Fra Innocenzo, sculpteur de mérite, voulut au soir finissant de sa vie, tout synthétiser son art en un Crucifix. Il travailla avec amour le bois de cèdre, d'où il fit saillir le corps tordu sous la souffrance, les mains crispées, les pieds déchirés ; mais il dut laisser tomber le ciseau, lorsqu'il voulut exprimer la figure adorable. L'Idéal surgissait à son imagination, mais si haut, si fin, si divin, qu'il n'aurait pu le réaliser.

Alors le vieil artiste se lamenta, il pria, il jeûna ; un matin il trouva dans la cellule, miraculeusement achevé, son Crucifix, son œuvre de prédilection.

Comme Fra Innocenzo, Messieurs, travaillons, agissons, mettons notre énergie au service de la cause chrétienne. Dieu fera le reste.

Mais il me plaît, à cette heure solennelle, en dénombrant les forces pour les luttes de demain, de faire ici la profession de foi de la jeunesse tertiaire. Selon l'expression de Lacordaire, elle rend grâces à Dieu de vivre dans une époque troublée, parce qu'elle doit étudier, parce qu'elle doit travailler, parce qu'elle doit lutter.

La paresse et une paix de mentalité trompeuse ne sont pas son affaire.

Elle frémit de se dévouer à l'œuvre grandiose de la rechristianisation.

A la cause catholique, notre temps, nos énergies, notre vie ! Aux humbles, à nos frères les travailleurs, notre affection et notre dévouement, notre labeur social.

A notre petite mais glorieuse patrie, à la Belgique, terre de liberté notre enthousiaste amour.

Au Christ, nos cœurs de vingt ans.

Et le regard vers l'avenir — qui ne nous effraie pas, parce qu'il sera fait de luttes et que nous les aimons, parce qu'il vaudra du dévouement et que nos âmes s'inquiètent de n'en pas donner assez ; — le regard vers les sommets, nous saluons l'aurore du jour où, par la liberté, la fraternité et l'égalité chrétiennes, les seules vraies, les haines s'apaiseront dans une plus grande justice sociale ; où la vie chrétienne reflurira dans les âmes ; où les verrières de nos cathédrales frissonneront au chant du *Te Deum* des peuples reconquis au Christ.

Ce sera l'œuvre de tous les chrétiens ; mais la jeunesse y réclame un poste d'avant-garde. Et en son nom, je puis vous l'assurer : devant les défis avec le Christ pour chef, sa Croix pour étendard, et la vaillance pour règle, elle ne reculera jamais. (1)

(1) Discours prononcé par M. Sinzot, avocat, du Tiers-Ordre, à Louvain.



NECROLOGIE

Montréal — Saint-Joseph. — Dr Z. Laroche, discret de la Fraternité, en religion Fr. Eugène, décédé le 27 octobre, après 20 ans de profession.

Saint-Elisabeth. — Mde Wilfrid Demers, née Mélina Blais, en religion Sr Marie du Précieux Sang, décédée le 4 octobre à l'âge de 59 ans, après 23 ans de profession. Elle avait demandé la grâce de mourir le 4 octobre.

— Mde Vve Eustache Languedoc, née Louise Gougeon, en religion Sr Marie du Précieux Sang, décédée le 9 octobre à l'âge de 69 ans, après 20 ans de profession.

— Mde Valiquette, Mlle Galarneau, décédées aux Incurables.

— Mlle Victoria Laporte, en religion Sr Sainte Thérèse, décédée le 6 octobre à l'âge de 29 ans, professe au lit de mort.

— Mde F. A. Crevier, décédée à l'Hospice Saint Antoine.

Sainte-Claire (Mile End) — Mde Alfred Gauthier, en religion Sr Sainte Colette, décédée en janvier 1912, après 10 ans de profession.

— Mde F. X. Maillé, en religion Sr Suzanne, décédée le 23 octobre à l'âge de 61 ans, après 4 ans de profession.

— Mlle Blanche Desrochers, en religion Sr Claire, décédée le 23 octobre à l'âge de 28 ans, après 7 ans de profession.

Québec.—Fraternité du Saint-Sacrement.— Mlle Marie Carrier, en religion Sr Saint Antoine de Padoue, décédée le 26 septembre 1912, après 15 ans de profession.

Saint-Joseph de Lévis. — Mde Ant. Bisson, née Perpétue Théberge, en religion Sr Sainte Claire, décédée le 10 octobre à l'âge de 85 ans, après 22 ans de profession.

Saint-Hyacinthe. — M. Onésime Frédéric, en religion Fr. François, décédé le 2 août à l'âge de 80 ans, après 5 ans de profession.

Sainte-Scholastique. — Mde Isaïe Dupras, en religion Sr Ursule, décédée en octobre, après 2 ans de profession.

Proulxville. — M. William Buist, en religion Fr. Guillaume,

décédé le 29 septembre à l'âge de 65 ans, après 7 ans de profession.

Saint-Georges de Beauce. — M. Isidore Létourneau, en religion Fr. Saint Paul, décédé en septembre à Saint-Prosper, à l'âge de 78 ans, après 9 ans de profession.

— Mde Jos. Busque, née Délima Grenier, en religion Sr Sainte Elisabeth, décédée le 25 septembre à l'âge de 69 ans, après 14 ans de profession.

— Mde Anselme Martel, née Marie Anne Renwick, en religion Sr Sainte Elisabeth, décédée le 19 octobre 1912 à l'âge de 89 ans, après 23 ans de profession.

— Mde Jos. Boissonnault, née Apolline Paré, en religion Sr Saint Joseph, décédée le 10 octobre 1912 à l'âge de 87 ans, après 22 ans de profession.

— Mlle Zéphirine Rousseau, en religion Sr Saint François, décédée le 2 novembre 1912 à l'âge de 68 ans, après 18 ans de profession.

Les Trois-Rivières. Saint-Maurice. — Mlle Juliette Gaborry, décédée le 20 octobre à l'âge de 19 ans, après 10 mois de noviciat.

Fraternité de l'Immaculée-Conception. — Mde Joseph Picher, née Sophie Lacombe, en religion Sr Marie-Anne, décédée le 14 juillet 1912 à l'âge de 68 ans, après 34 ans de profession.

— Mde Alfred Létourneau, née Noéma Bégin, en religion Sr Elisabeth, décédée le 27 juillet 1912 à l'âge de 34 ans, novice.

— Mde Alexis Blanchet, née Mathilda Samson, en religion Sr Alexis, décédée le 28 juillet 1912 à l'âge de 61 ans, après 6 mois de profession.

— Mde Honoré Lord, née Olive Bellefeuille, en religion Sr Elisabeth, décédée le 27 septembre 1912, à l'âge de 68 ans, après 4 ans de profession.

— Mde Alexandre Ross, née Azarie Pronovost, en religion Sr Alexandre, décédée le 15 octobre 1912 à l'âge de 57 ans, après 17 ans de profession.

Saint-Ubalde. — M. Philippe Rousseau, en religion Fr. Samuel, décédé le 25 septembre à l'âge de 77 ans, après 20 ans de profession.

Saint-Chrysostome. — Mde Jérémie Laplante, en religion Sr Catherine, décédée le 26 septembre à l'âge de 94 ans, après 15 ans de profession.

— Mlle Emilie Taillé, en religion Sr Elisabeth, décédée le 2 octobre à l'âge de 79 ans, après 17 de profession.

Sainte-Anne des Plaines. — Mde Frs. Vaillancourt, née Angélique Alary, en religion Sr Monique, décédée le 2 mai à l'âge de 76 ans, après 18 ans de profession.

sault au Récollet. — Mde Ovide Corbeil.

Sainte-Angèle de Laval. — Mde F. X. Choquette, née O. Choquette, en religion Sr Saint Donat, décédée le 1 août.

ETATS-UNIS

Manchester N. H. — Mde Adélar Labrecque, née Guertin, décédée le 23 août à l'âge de 34 ans, après plusieurs années de profession.

Elle était sœur de Mgr Guertin, évêque de Manchester.

— Mde Jos. Provencher, en religion Sr Monique, décédée le 27 août à l'âge de 80 ans, après 7 ans de profession.

Brunswick, Me. — Mde Vve Placide Gagnon, en religion Sr Saint Jean-Baptiste, décédée le 22 juillet à l'âge de 66 ans, après 6 ans de profession.

Salem, Mass. — M. Jos. Gagné, décédé le 25 mai à l'âge de 70 ans.

Lowell, Mass. — Mlle Alice Motard, décédée le 11 octobre.

— Mde Marguerite Richard, décédée le 16 octobre.

Fall-River, Mass. — M. Amédée Mercier, en religion Fr. Louis, décédé le 29 août à l'âge de 54 ans, après 2 ans de profession.

— M. Georges Richard, en religion Fr. Louis, décédé le 10 août à l'âge de 78 ans, après 10 ans de profession.

Fall-River, N.-D. de Lourdes. — Mde Jos. Guy, née Clara Tremblay, en religion Sr Saint François, décédée le 19 septembre à l'âge de 38 ans, après 3 ans de profession.

— Mde André Thibault, née Hermine Bernier, décédée le 17 septembre à Saint-Ulric, Rivière Blanche.

— Mlle Rose-Alma Frénette, en religion Sr Thérèse, décédée le 1 octobre à l'âge de 16 ans, après 1 ans de profession.

— Mde Elise Ratté, décédée en septembre à l'âge de 73 ans.

— Mde Jos. Leblanc, née Adéline Tessier, en religion Sr Saint Joseph, décédée le 2 octobre à l'âge de 78 ans.

— Abonnée. Mde Vve Toussaint Duclos.

R. I. P.



Notre prime pour 1913

DEPUIS longtemps, on nous demandait de donner comme prime à nos abonnés la Vie de N. P. S. Saint François. Cette prime avait été donnée déjà, il y a une vingtaine d'années, et l'édition en était épuisée. D'ailleurs cette ancienne vie était d'un format qui ne cadrerait plus avec les habitudes des abonnés de la REVUE, qui depuis plusieurs années sont accoutumés à recevoir de forts volumes comme primes annuelles. De plus depuis vingt ans, tant de travaux ont été publiés qui ont fait mieux connaître et précisé la physiologie historique et traditionnelle de Saint François, qu'on ne pouvait point publier une vie qui feignît de les ignorer. Une révision complète s'imposait donc.

C'est cette vie, revue et refondue, et selon la formule, considérablement augmentée, que nous présentons au public fidèle de notre Revue. Sans entrer dans les contestations en vogue, sans rien perdre de son caractère pieux, elle s'est cependant mise au goût du jour.

Le nom de l'auteur en dira d'ailleurs plus long à nos lecteurs que bien des phrases : C'est notre bon et cher Père FRÉDÉRIC de Ghylvelde ; le collaborateur qu'il avait demandé pour mener à bonne fin la tâche difficile d'une réédition aussi considérable s'est si bien effacé, ou plutôt s'est si bien inspiré de sa méthode, qu'on trouvera dans ce nouvel ouvrage du Bon Père tout le charme, tout l'attrait, toute l'édification si appréciés de ses autres œuvres.

Faveurs diverses

Remerciements:

Au Sacré-Cœur par l'intercession de la Très Sainte Vierge, de Saint Joseph et de Saint Antoine : grande faveur. **Saint-Martin.**

A SAINT JOSEPH ET SAINT ANTOINE: Propriété heureusement vendue : Pub. Prom. **Saint-Ours.** —

A SAINT ANTOINE : Recouvrement de \$20.00 perdus le soir à bord d'un bateau. M. L. **Montréal.** —

Guérison obtenue. Me H. D. Tertiaire, **Saint-Pie.** —

Vente très-importante heureusement conclue. Tertiaire. **Saint-Hyacinthe.** —

Faveur obtenue, pub. prom. A. M. **Montréal.** —

Faveur, pub. prom. De H. G. Abonnée, **Montréal.** — Vocation favorisée par guérison. — Guérison et diverses autres faveurs obtenues. Les Petites Franciscaines, **Worcester, Mass.** —

A SAINT FRANCOIS : Faveur obtenue le jour de sa fête, tertiaire. **Montréal.** —

Faveur obtenue, pub. prom. Me H. B. **Stadacona.** —

AU BON FRÈRE DIDACE ET SAINT ANTOINE : Objet retrouvé. Me B. P. D. **Québec.** —

A SAINT GÉRARD MAJELLA : Guérison d'un cheval. Melle M. L. —

A LA BONNE SAINTE ANNE : Guérison de ma jeune fille, malade depuis près de 3 ans d'une perte de sang. Aonnée. **Worcester Mass.**

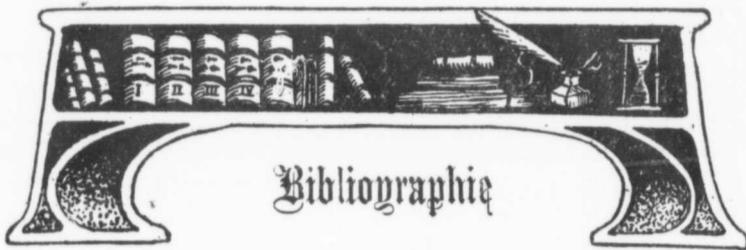
Intentions recommandées

N. S. Père le Pape Pie X. — La Sainte Église et le Clergé régulier et séculier persécutés en France. — Les Missions franciscaines, en particulier celles de la Terre-Sainte, de la Chine et du Japon. — La Prédication de la Tempérance.

Actions de Grâces, 12. — Grâces d'état, 40. — Grâces spirituelles, 29. — Grâces temporelles, 29. — Premières communions, 15. — Vocations, 17. — Positions, 19. — Enfants, 47. — Jeunes gens, 25. — Jeunes filles, 35. — Mariages, 10. — Familles, 28. — Pécheurs, 40. — Ivrognes, 32. — Malades, 64. — Défunts, 18. — Spéciales, 12.

Un *pater* et un *ave*, s'il vous plaît.





BIBLIOGRAPHIE FRANCISCAIN

— **Victime pour Dieu et pour la France : Le Père Michel Fabre**, franciscain, massacré au Maroc, le 17 avril 1912, — par le R. P. Marie-Lucien Dané, O. F. M. Préface par le Comte, A. de Mun, de l'Académie française. — Un beau volume de x 300 pp. richement illustré, format in-4°.

Dans notre numéro de juillet de cette année nous annonçons le massacre, au Maroc, d'un des Franciscains français chargés auprès des troupes de cette nationalité de l'aumônerie militaire. C'est la courte et belle carrière de ce digne frère des Martyrs du Maroc que racontent avec émotion les 300 pages de ce livre. Depuis l'éclosion de sa vocation franciscaine jusqu'au couronnement de sa vocation de missionnaire, le récit suit le Père Michel Fabre. Un attrait spécial de ce livre est la préface écrite par le Comte de Mun, non seulement avec le talent qu'on lui connaît mais avec son âme ardente de chrétien sans peur et de français sans reproche. La vieille sève franciscaine et française n'est pas tarie !

— Publications de la maison Saint-Roch, à Couvin, Belgique.

— I. Qu'est-ce que le T.-O. franciscain ? — II. Pourquoi entrer dans le T.-O. ? — III. Gloires et bienfaits du T.-O., par le R. P. Eugène d'Oisy, O. M. Cap. Brochures de propagande, 32 pages. Prix : 0 fr. 05 l'unité.

— **La vie chrétienne** par le T.-O. franciscain, par le R. P. Jean de la Croix, O. M. Cap. 48 pages, prix : 0. fr. 15.

— **Catéchisme ou PETIT MANUEL** à l'usage des novices, par le R. P. Eugène, d'Oisy, O. M. Cap. Prix : broché, 0. fr. 60. — relié, 0. fr. 80. — port en plus.

— **Calendrier de Saint Pascal Baylon**. Prix : 0. fr 15 ; l'unité.

— **Almanach Franciscain pour 1913** : 80 pages illustré. Prix : 0. fr. 50.

— **Librairie Paillart**, à Abbeville (Somme) France.

— **Manuel illustré du T.-O. séculier de Saint François d'Assise**. Prix : 0. fr. 50.

AUTRES NOTICES

— **Librairie Poussielgue**, 15 rue Cassette, Paris. Publications de la Société Bibliographique, brochures de 32 pages à 0. fr. 25. No 1 : Georges Goyau : Les catholiques au pouvoir. L'œuvre sociale de l'Etat Belge. — No 2. René Bazin : Les hommes de demain. — No 3. Henri Reverd : Les Jeunes d'aujourd'hui. L'A. C. J. F. — No 4. Eugène Tavernier : Le Modernisme. — No 5, le Commandant Paul Renard : La Conquête de l'air.

— **Le Lis fleuri**. Abrégé de la vie et des révélations de Sainte Marguerite de Cortone, pénitente du Tiers-Ordre de Saint François, 1247-1297, par le **R. P. Ange-Marie Hiral**. 1907 ; in-16 de 178 pages, avec gravures. — Prix : \$0.15 l'unité ; \$1.25 la douzaine.

— **Vie de Saint François Solano**, O. F. M. Apôtre de l'Amérique Méridionale. 1549-1610. in-8 de plus de 300 pages, par le **R. P. Ange-Marie Hiral**, du même Ordre. — Prix \$0.75.

— **Deux Martyrs Franciscains**. Le R. P. Théodoric Balat et le Fr. André Bauer, par **M. Léon de Kerval**. Prix : \$0. 60.

— **Le Bienheureux Gabriel-Maria**, franciscain, par le **R. P. Othon O. F. M.** Prix : \$0.30.

— **Saint Germain l'Auxerrois**, par le **R. P. Germain Marie Des Noyers**, O. F. M. Un volume grand in-8^o de 190 pages. Prix : \$0.60.

— **Le Bon Frère Didace, récollet**, par le **R. P. Odoric-M Jouve**. O. F. M. un beau volume in-12 de 350 pages, bien illustré de 18 gravures hors texte et 8 dans le texte, Montréal, 1911. Prix : \$0.60.

— **Saint Pascal Baylon**, franciscain, patron des congrès et des œuvres eucharistiques, par le **R. P. Marie Mansuy**, O. F. M. 150 pp. Prix : \$ 0.25.

— **Les deux Lis**. Manuel de dévotion à Saint Antoine et à Sainte Marguerite de Cortone. Prix : \$0.15.

— **Le Ciel, séjour des Elus**, par le **R. P. Frédéric** de Ghyvelde, franciscain. Un beau volume de 400 pages in 4^o Prix : \$0.60.

— **Les Soliloques du Bienheureux Père Paul de Sainte Madeleine**, martyr anglais de l'Ordre des Mineurs, adapté du latin en français par un religieux du même ordre. Un élégant petit in-16 de XVI 200 pp. Prix : \$0.25.

— **Le Tiers-Ordre de Saint François**, Pourquoi y entrer : pourquoi n'y entre-t-on pas ; par le **P. Raphaël Deguil**, O. F. M. — ou exposition des avantages du Tiers-Ordre, et réfutation des principales objections ou préjugés qui s'opposent à sa diffusion ; brochure à mettre entre les mains des hésitants. Prix : \$0.10.

— **Manuel du Prêtre tertiaire et du Prêtre Directeur**, par le **R. P. Edouard** O. F. M. grand in 8^o de 400 pp. — Prix : \$0.60.

— **Le Code Franciscain**. Aperçus sur la Règle du Tiers-Ordre par le **R. P. Calixte Albert**, O. F. M. grand in 8^o de 270 pp. — Prix : \$0.50.

— **Directoire spirituel du Tiers-Ordre** par le **R. P. Eugène d'Oisy**, O. M. C. in-16, 500 pp. — Prix \$0.40.

Et généralement tous les ouvrages utiles aux tertiaires : manuels, cantiques, offices de la Sainte Vierge. etc... Se trouvent à la MAISON SAINTE ELISABETH, 29. Ave. Seymour, Montréal.

ARCHIVUM FRANCISCANUM HISTORICUM. Revue d'histoire, paraissant tous les trois mois, sous la direction des Pères du Collège de Saint-Bonaventure à Quaracchi. Chaque livraison in-8°, texte serré, compte de 150 à 200 pages. — Prix de l'abonnement hors de l'Italie : 14 francs. — S'adresser au Collège Saint-Bonaventure, Quaracchi, presso Firenze, Italie.

ÉTUDES FRANCISCAINES. — REVUE MENSUELLE, PUBLIÉE PAR LES RELIGIEUX DE L'ORDRE DES FRÈRES MINEURS CAPUCINS. Adresse : Maison Saint-Roch, Couvin. Prov. de Namur, Belgique. Prix de l'abonnement : 12 francs.

LA NOUVELLE-FRANCÈ. *Revue Mensuelle. Sciences, Lettres, Arts*, Québec, 2 rue Port-Dauphin. Prix de l'abonnement par an : \$1.00.

REVUE CANADIENNE. Publication mensuelle dirigée par un groupe de professeurs de l'Université Laval, Montréal. Administration, 471 Rue Lagachetière ouest, Montréal. Prix : Canada et Etats-Unis \$ 3.00. Union postale 18 fr.

LA NOUVELLE REVUE THÉOLOGIQUE. BULLETIN MENSUEL *de théologie et de droit canonique*. — 56-64 pages. — On s'abonne à Montréal chez tous les libraires catholiques ; 6 fr. 50 par an.

LE RECRUTEMENT SACERDOTAL. Revue trimestrielle. Organe des intérêts du recrutement et de la formation du Clergé 3 fr. par an ; 1 fr. le numéro. — *Rédaction et administration : Lethieaux, 22 rue Cassette, Paris (VI)*.

REVUE DE L'ACTION POPULAIRE, paraissant 3 fois par mois. Abonnement annuel : Etranger 8 fr. 50 (\$1. 70) Rédaction et administration : Reims, 5 rue des Trois-Raisinets — à Paris, chez V. Lecoffre, 90 rue Bonaparte.

L'ACTION POPULAIRE. Tracts d'action sociale, contenant une chronique, des renseignements précis et une étude détaillée d'action populaire. Même administration que la précédente.

Avis : Nous ne répondons pas de la publication pour le mois suivant des manuscrits qui arrivent après le 4 du mois.

Nota : Les Frères Mineurs du Canada ne reçoivent pas d'honoraires de messes et n'autorisent personne à en recevoir pour eux ; toutes leurs messes sont dites aux intentions de leurs bienfaiteurs. Toutes les insertions à faire dans la *Revue*, comme nouvelles des Fraternités, relations de faveurs de Saint Antoine, du Frère Didace, nécrologie, etc., sont faites gratuitement.

AVIS AUX ZÉATRICES

Pour des raisons particulières, la DIRECTION de la REVUE avait permis à quelques zélatrices de la campagne de prendre des abonnements à prix réduit, *sans prime*. Cette faveur ne peut être continuée désormais, et aucune zélatrice n'est autorisée à prendre d'abonnements sans prime. Si toutefois quelque cas particulier se présentait, on pourrait en référer à la *Direction*, 964, rue Dorchester O., Montréal.

AVIS

Nous rappelons à nos abonnés, lecteurs et correspondants qu'ils doivent s'adresser pour tout ce qui concerne la RÉDACTION (*communications, recommandations, actions de grâces, etc.*...) A LA DIRECTION DE LA REVUE, 964 rue Dorchester Ouest, Montréal et pour les ABONNEMENTS (*demandes, paiements etc.*) à M. L. E. DESMARAIS, 19 rue Notre-Dame Ouest, Montréal.

TABLE DES MATIERES

Par suite d'un involontaire retard de composition, la TABLE DES MATIÈRES pour l'année 1912 n'a pu être donnée dans le présent numéro. Elle paraîtra avec le numéro de janvier 1913, qui sera envoyé à tous les abonnés.



PRIMES A NOS ZELATRICÈS

La REVUE DU TIERS-ORDRE a toujours fait aux personnes qui s'occupaient de la répandre, de contrôler et percevoir les abonnements la faveur d'un abonnement gratuit et complet (*Revue et Prime*) pour 12 abonnements (9 à la campagne)

Pour récompenser et stimuler le zèle de ses dévouées propagandistes, elle offre cette année 3 séries de **primes supplémentaires**.

Toute personne qui aura procuré un certain nombre d'abonnements **nouveaux et payés** AVANT mai 1913, pourra réclamer à la DIRECTION DE LA REVUE, 964 ouest, rue Dorchester, MONTRÉAL, une des primes suivantes :

1^{re} SÉRIE : prime offerte pour 5 abonnements au moins :

- 1° Saint Pascal Baylon, par le R. P. Mansuy.
- 2° Le R. P. Ildefonse, par le R. P. M. Bernard.
- 3° Les Bienheureux Gabriel-Maria, franciscain, par le R. P. Othon.
- 4° La Vénérable Thérèse Gardi, tertiaire, par un franciscain.
- 5° Les Franciscains à Québec, par le R. P. Odoric.

2^{me} SÉRIE : prime offerte pour 10 abonnements au moins :

- 1° Vie de Saint Joseph, par le R. P. Frédéric, O. F. M.
- 2° Vie de Saint François Solano, par le R. P. Ange-Marie, O. F. M.
- 3° Vie du Bon Frère Didace, par le R. P. Odoric.
- 4° Deux martyrs franciscains, par M. Léon de Kerval
- 5° Le Ciel, par le R. P. Frédéric.
- 6° Un volume des Méditations sérapiques.

3^{me} SÉRIE : prime offerte pour 25 abonnements.

La collection complète des Méditations Sérapiques, 3 volumes.

N.B. Les personnes qui préféreraient deux ou trois ouvrages de la 1^{re} série à un seul de la seconde pourront traiter avec la Direction de la Revue. Nous pourrions donner aussi deux ou trois années de la Revue depuis 1900, mais en petit nombre.

**Notre Prime pour 1913
Saint François d'Assise**

Un beau volume de 500 pages
par le R. P. Frédéric de Ghyvelde, O. F. M.

TABLE DES MATIERES

pour l'année 1912

Piété

L'oraison nécessaire.....	57, 107, 164, 219, 270
Traité des tentations.....	565, 613
Souhaits séraphiques.....	3
Vœu de bonne année.....	16
Précieuse bénédiction.....	158
Huit jours après (poésie).....	9
L'Epiphanie.....	19
Stances.....	65
La prédication de Jésus.....	79
Les Hurons (poésie).....	126
La meilleure prière (poésie).....	285
Hymnes de la fête de Sainte Claire.....	374
Prières de sainte Claire.....	395
Le dernier regard de la Vierge (poésie).....	405
Les Sacrés Stigmates (poésie).....	435
La Nativité de Marie (poésie).....	445
Le deuil du loup (poésie).....	469
Les Saints (poésie).....	530
Les lis de Marie (poésie).....	217
Immaculée (poésie).....	596
A Saint François.....	163, 487, 591
La prédication aux oiseaux.....	331
Le buisson de roses.....	228
Le mariage chrétien et la famille chrétienne.....	201, 322

Saints de l'Ordre

N. P. S. François... 28, 33, 162, 228, 278, 435, 469, 487, 511, 591	
" " Son époque.....	13
" " Son baptême.....	123
Apparition.....	217
Prédication aux oiseaux.....	331
A la Portioncule.....	383
<i>Notre Père qui êtes aux cieux</i>	188

Délivrance de Pierre d'Alisse.....	536
Culte de S. François.....	28
Saint François dans l'art.....	30, 79
Sainte Angèle de Mérici.....	313
Sainte Rose de Viterbe.....	417
Sainte Elisabeth.....	521
Les Martyrs du Japon.....	30
Saint Pascal Baylon.....	440
La Bse Jeanne d'Arc.....	223
Le Bx Egide.....	274
Le Bx Pierre de la Guareria.....	493

Saint Antoine de Padoue

Par le téléphone.....	44
Le cheval sauvé.....	97
Les Grottes de Brive (poésie).....	147
Un cierge.....	198
La récolte des patates.....	299
Saint Antoine et les païens.....	355
Trois cents p'astres.....	311
Saint Antoine au désert.....	563
Une œuvre antonienne.....	243
Un sanctuaire antonien.....	602

Premier Ordre

Les Anciens Récollets... 21, 67, 117, 175, 236, 286, 325, 377, 429	431, 580
Le Bon Frère Didace.....	96, 301, 464
En Araucanie.....	29
Le P. Leo Heinrichs.....	30, 129
Le P. Alexandre Manera.....	29
Un Cardinal Franciscain.....	77, 178, 230
E êques Franciscains.....	25, 127, 128, 276, 386
Hé os ".....	241, 333, 543
Savants ".....	179
Artistes ".....	128, 129, 290, 541
Missionnaires ".....	230, 335, 498, 542
Publications franciscaines.....	129, 292

Second Ordre

VIIe Centenaire.....	251, 494
1212-1912.....	105
Lumineuse Nuit.....	233
Un miracle de Sainte Claire.....	488
Les Clarisses de Gandie.....	77
Les Clarisses de la maison de Borgia.....	261
Les Clarisses de Nantes.....	79
A Valleyfield.....	599

Troisième Ordre

Lettres apostoliques.....	573
Congrès.....	28, 130, 389, 441, 495
Pèlerinag-s.....	337, 392, 443, 544
L'esprit de la Règle.....	55, 166, 211, 425, 476
Le T.-O. en action.....	10, 61, 209, 365
Les œuvres du T.-O.....	240, 291, 334, 335, 391, 440, 540, 543
La Bonne Presse.....	442, 532, 617
Adhésions.....	77, 172, 180, 267, 319
Beaux exemples.....	78, 292, 335, 441, 498, 540, 568
Tertiaires Notoires.....	28, 232, 540, 543
Evêques tertiaires.....	76, 275, 289, 292, 499, 540
Seurs franciscaines.....	181, 368, 385, 499
Le Général Geslin de Bourgogne.....	133, 280
La Princesse Czartoryski.....	559
Frère Laurent.....	338
Un tisseur.....	406
Une servante.....	458

Nouvelles de famille

Graves événements.....	5
Nouveau Ministre Général.....	7
Lettre encyclique du R ^m e Père Général.....	159
Dans nos couvents.....	130, 443, 498, 545
Distinction honorifique.....	180
Crue le épreuve.....	181
Fêtes jubilaires.....	596

De Terre-Sainte

Au pays de Jésus.....	86, 507, 610
Bethléem	34, 242, 555, 606
Ain-Karem.....	294
Le mur des Pleurs.....	346
La Voie douloureuse.....	503
La cloche de l'Hospice Saint-Joseph.....	143

Missions

En Chine.....	38, 138, 342
Au Japon.....	39, 81, 398, 508, 604
En Tripolitaine.....	41
Dans l'Alberta.....	402
Au revoir... en Chine.....	450
Les Tertiaires Missionnaires.....	548

NOUVELLES DES FRATERNITÉS

Montréal, 293, 545. — Québec, 31, 337, 600. — Les Trois-Rivières, 393. — Batiscan, 545. — Château Richer, 394. — La-colle, 31. — Lanoraie, 80. — Lévis, 546. — Longueil, 545. — Lorette, 241. — Shawinigan, 131. — Sherbrooke, 393. — Saint-Agapit, 131. — Sainte-Angèle, 182. — Saint-Artoine de Tilly, 80. — Sainte-Anne de la Pérade, 546, 601. — Sainte-Elisabeth de Joliette, 81. — Sainte-Flavie, 501. — Sainte-Foy, 79. — Saint-Henri de Mascouche, 32. — Saint-Henri de Lévis, 79. — Saint-Hyacinthe, 501. — Saint-Jean-Chrysostôme, 32. — Saint-Laurent, 81. — Saint-Léon de Maskinongé, 601. — Saint-Maurice, 131. — Saint-Paulin, 131. — Saint-Raymond, 394. — Saint-Remy de Napierville, 79. — Sainte-Rose, 501. — Sainte-Scolastique, 501. — Saint-Sévère, 182. — Saint-Simon de Bagot, 80. — Sainte-Ursule de Maskinongé, 601. — Saint-Vincent de Paul, 601. — ETATS-UNIS: Fall-River, 32, 131, 602. — Manchester, 444. — Woonsocket, 547.

Variétés

Indulgences et faveurs.....	6, 275, 321, 390, 603.
Nouvelles de Rome.....	25, 230, 274, 385, 437, 492, 592

Chronique franciscaine.....	28, 76, 128, 178, 239, 289, 333, 389 440, 498, 540, 598
La meilleure Croix.....	92
Keranna.....	351
Vœu égoïste.....	409
Le Mont Saint-Michel.....	454
Le Sac de Saint François.....	511

Les livres

BIBLIOGRAPHIE FRANCISCAINÉ

Manuel de sociologie catholique. R. P. Belliot, O. F. M.....	48
Aux Pays Bibliques.....	48
Souvenirs d'un 3 ^e centenaire en pays mic-mac, (par un capucin). 48	
Une tribu privilégiée. R. P. Pacifique.....	49
Ils sont sans excuse etc. Abbé Auguste Delassus.....	49
Saint François révélé dans l'Imitation de Jésus-Christ.....	49
La journée franciscaine d'Epinal.....	49
La Fédération s'impose.....	99
Les Récollets de la Province de l'Immaculée Conception en Aquitaine. P. Hugolin.....	357
La bienheureuse Bonne d'Armagnac, T. R. P. Guy Daval....	357
L'invincible obstacle. P. Hugo.in.....	413
Prière et convention avec Dieu, etc. P. Marie Mansuy.....	413
Manuel du Tiers-Ordre. P. Eugène d'Oisy.....	413
Le R. P. Jean-Baptiste de Beauvais. R. P. Célestin Sant.....	465
Réflexions sur un projet de fédération du Tiers-Ordre (Eugène d'Oisy).....	465
Les origines de l'Ordre de Sainte Claire, P. René de Nantes.....	573
Le Chemin de la Croix.....	253
Saint Ezéar de Sabran et la Bse Delphine. P. Girard. 25	
Neuvaine préparatoire à la solennité de l'Immaculée Conception R. P. Raphaël Delarbre.....	253
Actes des deux journées du Tiers-Ordre franciscain (tenues) à Saint-Omer.....	254
Etablissemments des Récollets. P. Hugolin.....	254
Victime pour Dieu et pour la France. P. Lucien Dané.....	236
La Paix intérieure (Lombez).....	575

BIBLIOGRAPHIE CANADIENNE

L'organisation ouvrière catholique en Hollande. P. J. P. Archambault, S. J.....	99
Le poison maçonnique. Abbé Huot.....	99
Visions d'aveugle. Clara Lancôt.....	465
L'œuvre de la Réparation.....	507
Comment préserver notre jeunesse. P. E. Piché.....	254
La Fédération Nationale Saint Jean-Baptiste et ses associations professionnelles. Mde Gérin Lajoie.....	254
Revue nouvelles.....	100, 256

Autres ouvrages

Premières leçons de catéchisme. Abbé Davot.....	100
Histoire de France. Mgr Alf. Baudrillart.....	100
L'éducation de la chasteté. Drs M. Gatterer et F. Krus. S. J.....	101
Vie de Mgr d'Huls par Mgr Alf. Baudrillart.....	302
Entretiens sur l'Eucharistie. Chanoine de Gibergues.....	302
Frédéric Ozanam. Mgr Baunard.....	302
Traité de la paix de l'âme. P. Jean de Bonilla.....	303
Lettres à un Étudiant sur la Sainte Eucharistie (Labauche).....	303
La vie meilleure par la prière. P. Badet.....	304
Le cycle des hymnes de l'Église, par Edward Montier.....	304
La Paroisse. Chanoine P. Vaudon.....	254
Quelques œuvres et quelques ouvriers. Etienne Lamy.....	255
A travers les ronces. B. Jouvin.....	255
Les alouettes. (poésies) Botrel.....	358
Bonnet à ma filleule, par Berthem-Bontout.....	358
Premières notions d'instruction religieuse. Abbé Bousvet.....	145
Mon grand catéchisme. Th. Dequin et A. Ledieu.....	246
Publications de la Société bibliographique.....	625
Les catholiques au pouvoir. L'état Belge. Georges Goyau.	
Les hommes de demain. René Bazin.	
Les jeunes d'aujourd'hui. H. Reverdy.	
Le Modernisme. E. Tavernier.	
La conquête de l'air. Commandant Paul Renard.	

Nécrologie

Frère Bernardin Leclair.....	359
------------------------------	-----

Frère Marie-Joseph.....	517
R. P. René Godfroy, prêtre.....	257
Fraternités: 50, 101, 153, 204, 307, 360, 414, 466, 517, 570, 257, 620	

Gravures

Saint Jean Baptiste.....	18
La prédication de Jésus.....	72
Baptême de Saint François.....	122
Saint François devant l'évêque d'Assise.....	191
Apparition de Saint François pendant la prédication de Saint Antoine (Giotto).....	278
Saint François prêchant aux oiseaux (Giotto).....	334
Saint François quitte l'évêché d'Assise, etc.....	382
Saint François aux épines.....	229
Mort de Saint François.....	486
Vénération des S. S Stigmates (Giotto).....	434
Délivrance de Pierre d'Alisse.....	538
Statue de Saint François sur la place de la cathédrale à Assise.....	590
La grotte de Bethléem.....	35
Jérusalem, l'Arc de l'Ecce Homo.....	503
La maison de Marie à Bethléem.....	243
La grotte de Saint Jean au désert.....	295
Eglise paroissiale de Sainte Catherine de Bethléem.....	555
Le mur des pleurs.....	347
Prêtre orthodoxe.....	87
Bethléem. Entrée solennelle du patriarche latin la veille de Noël.....	607
Le Révérendissime Père Pacifique Morza.....	157
Le T. R. P. Colomban-M. Drayer, O. F. M.....	173
Le R. P. Maurice Bertin et les lycéens de Kaméda.....	399
Le R. P. Eusèbe Meunier en Chine.....	139
La rencontre des deux frères.....	451

Collection Science et Religion

No 636. Frédéric-Ozanam. Mgr Baudrillard.....	304
« 637. Ascétique et mystique. R. P. Jean de la Croix.....	304
« 635 Récit de ma conversion, par Judas de Cologne.....	304
« 634. Preuves de l'immortalité de l'âme. Mgr Schneider.....	305
Musique. Cantique des créatures. Rhémi Thinot.....	305